

PAMPELONNE

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N°26 - 2023



SOMMAIRE

Mairie de Pampelonne
Tél : 05 63 76 32 09
mairie.pampelonne@wanadoo.fr

P.2

EDITO

P.3

BRÈVES

P.15

MAIRIE

P.19

BOTANIQUE

P.23

DOSSIERS

P.36

CULTURE

P.43

ASSOCIATIONS

P.61

MÉDIATHÈQUE

P.63

PHOTOS

www.pampelonne-tarn.com



Chères Pampelonnaises, chers Pampelonnais,
J'ai le plaisir de vous adresser la 26ème édition de "Pampelonne Infos".
Son contenu propose diverses thématiques qui nous concernent toutes et tous.

Pour la 10ème année consécutive j'ai fait le choix avec mon équipe de ne pas augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière afin de ne pas affecter davantage notre pouvoir d'achat. La commune n'est pas très endettée. Les emprunts devraient diminuer ces prochaines années.

Nous devons sécuriser le financement de certains investissements, cela peut générer quelques mois de retard pour les concrétiser. Nous avançons avec réalisme et sagesse en restant ambitieux pour notre commune.

Il fait bon vivre à Pampelonne. J'en tiens pour preuve les témoignages des nouveaux résidents qui apprécient notre commune agréable dotée des services au public nécessaires et utiles. La plupart sont portés par notre action municipale volontariste. Nos actions en direction de l'environnement ne date pas d'hier. Nous portons une attention particulière aux économies d'énergies, à nos espaces verts et à la gestion de nos déchets. Les élus de proximité que nous sommes sont fiers de partager le dynamisme de notre commune et heureux de travailler avec vous pour y contribuer.

Vous pouvez compter sur mon implication et mon dévouement ainsi que celui de mon équipe municipale.

Guy Malaterre, Maire, Vice Président du Conseil Départemental

Secrétariat de Mairie	05.63.76.32.09		
Gendarmerie	05.63.76.89.25	Médiathèque	05.63.76.37.92
Pharmacie	05.63.76.32.08	Pôle des eaux	05.63.76.20.70
Secrétariat Médical	05.31.51.07.85	Assainissement	05.63.80.13.30
Sage-femme	07.86.20.49.89	Déchetterie Trifyl	05.63.36.20.65
Cabinet infirmier	06.22.47.57.78	Communauté de Communes	
Kinésithérapeute	05.63.76.38.21	du Carmausin Ségala	05.63.36.14.03
Agence postale		ADMR	05.63.43.01.44
Communale	05.63.38.46.79	Ordures ménagères	05.63.80.50.40
Crèche du ségala	05.63.36.98.18	Ecole	05.63.76.36.54
Camping	05.63.76.44.01	Clae	09.72.26.12.29

Directeur de publication

Guy Malaterre, Maire de Pampelonne
Mairie de Pampelonne
1, av de Thuriès - 81190 PAMPELONNE
tel : 05.63.76.32.09
mairie.pampelonne@wanadoo.fr

Crédit photos:

Mairie de Pampelonne
La talvera
Cirque cabriole
Robert Malaval
Olivier Crozet

Maquette du bulletin

Mairie de Pampelonne

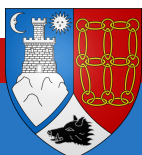
Site Internet

www.pampelonne-tarn.com

Impression

ICSO

Tirage : 650 exemplaires



Etat Civil

La mairie de Pampelonne ne reçoit plus les demandes d'établissement des cartes nationales d'identité et passeports.

Les conditions de renouvellement et de délivrance :

- Remplissez une pré demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) ou, à défaut, retirez le formulaire Cerfa à la mairie de Pampelonne.
- Prenez rendez-vous dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil de demande de titres d'identité. Les plus proches étant : Carmaux, Albi, Cordes et Valence d'Albigeois.



Le titulaire de la demande doit obligatoirement être présent lors du dépôt.

La liste des pièces justificatives dépend de votre situation.

Recensement citoyen dès 16 ans

Si vous êtes né Français, vous devez obligatoirement faire votre recensement citoyen dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la mairie de votre lieu de domicile ou sur le site www.service-public.fr en vous identifiant avec votre compte FranceConnect.

Vous obtiendrez alors une attestation de recensement qui est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat..) ou un concours administratif en France.

Vous serez convoqué sous quelques mois à la journée défense et citoyenneté (JDC). Ceci vous permettra alors de vous inscrire à partir de 18 ans à l'examen du permis de conduire en France, un examen ou à un concours administratif. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.

Le jour de votre 18ème anniversaire, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de votre domicile déclaré.

Hommage

Afin d'honorer les anciens maires de la commune, la municipalité avec l'accord des familles a fait réaliser des plaques en granit qui ont été apposées sur les monuments funéraires de :

- BLANC Paul Maire de Pampelonne de 1912 à 1925
- CANNAC Auguste Maire de Pampelonne de 1925 à 1928
- DELRIEU Alfred Maire de Pampelonne de 1953 à 1977
- LE COCQUEN Lucien Maire de Pampelonne de 1977 à 1995
- DECUQ Robert Maire de Pampelonne de 1995 à 2001



Maison Caussé

La commune est devenue propriétaire de la maison située 5 place Lucien Fabre. Cette acquisition fait suite au don des deux tiers de sa valeur par Michel et Bernard Caussé. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur générosité en témoignage de leur attachement à la commune de Pampelonne.

La mémoire de leur père élu durant 42 ans au conseil municipal, sera mentionnée sur la façade suivant leur volonté.

La part restante à payer par la collectivité pour l'acquisition de la maison s'élève à 18000€



Fibre

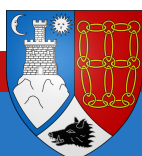


Christophe Ramond (au centre), aux côtés d'Arthur Dreyfuss, Guy Malaterre le maire et Lionel Recorbet.

Le déploiement de la fibre se poursuit dans tout le Département du Tarn. A Pampelonne a été symboliquement posée la 100000ème prise du réseau Tarn fibre par Arthur Dreyfuss PDG d'Altice France. Il n'y a pas de reste à charge pour la commune et l'intercommunalité. Seul le Département participe au financement avec l'aide de l'état.

Alors que l'installation du téléphone a pris plus de 30 ans, trois ans ont suffi pour permettre à chaque foyer tarnais d'avoir accès au haut débit, aux habitants de choisir leur opérateur parmi les quatre disponibles. Les fils du téléphone sont enterrés sans fourreau ce qui oblige l'installation de la fibre en aérien avec l'implantation de nouveaux poteaux.

Cette mise en œuvre permet de réduire les coûts et les délais. La fibre contribue à l'attractivité de notre commune. Cela facilite le télétravail, réduit les déplacements, permet aux entreprises de rester sur notre territoire et de se développer. Outre un maillage de qualité, Altice s'est engagé par contrat à l'entretien de réseau pendant 25 ans. C'est un gage pour fidéliser les clients.



Arrosage

Les plantations et les bacs de fleurs nécessitent un arrosage régulier. Depuis cette année des puits communaux équipés de pompes permettent un prélèvement d'eau brute.

L'eau potable n'est plus utilisée, cette économie rentre dans les actions de la commune en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles.



Récupération d'eau brute

Travaux au foirail

Nos agents ont réalisé des travaux sur le foirail cet automne. Il s'agit de pouvoir disposer de l'eau potable et de l'électricité près du monument aux morts.

Cette mise en sécurité des installations permettra aux associations et aux utilisateurs de disposer de ce service.



Réalisation de réseaux

Parvis de la boulangerie

Les travaux extérieurs de la boulangerie ont porté sur la réalisation d'une terrasse côté foirail, d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite et d'un passage surélevé avec une priorité de circulation pour réduire la vitesse et sécuriser les piétons. Le trottoir côté boulangerie a été refait en béton désactivé complété par un granulat de même couleur pour le passage surélevé et la terrasse.

Nos agents techniques ont mis en place des barrières et poteaux esthétiques pour délimiter un cheminement piétonnier depuis le carrefour jusqu'à la terrasse sur le foirail afin de sécuriser l'affluence des piétons générée par la boulangerie.



Cheminement piétons sécurisé



Jardin du souvenir dans nos cimetières

Le programme municipal a prévu l'aménagement d'un "jardin du souvenir" aux cimetières de Pampelonne, Lunaguet et Prunet. Le cimetière de Teillet ne permettant pas l'installation d'un jardin.

Le projet prend forme et se concrétisera à partir de l'année 2024.

Chaque « jardin » d'une superficie approximative de 2,5 m² sera équipé :

- D'une stèle en grès « Vermell Palau » de 65/140 avec gravure « **Jardin du souvenir** »
 - D'une colonne de même matériau de 20 x 20 cm et de 1,5 m de haut sur laquelle, il sera possible après autorisation municipale de fixer une plaque comportant le Nom et Prénom , années de naissance et de décès .
 - La surface au sol sera constituée d'un lit de cailloux permettant l'absorption des cendres.
- Les travaux débuteront courant 2024.

Columbarium

Il existe deux columbariums au cimetière de Pampelonne.

Il reste 4 cases de disponibles, le prix est de 250€.

Pour une concession le prix est de 280€.



Columbarium cimetière Pampelonne

Aire de pique nique

Nous avons la chance de posséder cet espace public d'accès libre équipé de tables, barbecues et toilettes, tout ceci entretenu par nos services. Ce lieu situé en zone natura 2000 et dans un espace naturel sensible ne peut tolérer le non respect de règles élémentaires de civisme: Respect des lieux calmes, respect de la nature.

Les interventions répétées et justifiées de la gendarmerie, du maire et ses adjoints afin de faire respecter l'arrêté municipal (surtout le week-end) sont contraignantes.

La fermeture du site pénaliserait celles et ceux qui trouvent quiétude et plaisir de s'y rendre.



LUCIEN FABRE “un enfant du pays”.

Commémoration : 100 ans du prix Goncourt

Le nom de Lucien Fabre, ce Tarnais né le 14 février 1889 à Pampelonne, est étroitement lié à la littérature et notamment au prix Goncourt qui lui fut décerné en 1923 pour "Rabevel" ou "Le mal des ardents".

Outre le fait qu'il occupa une place particulière dans l'histoire littéraire française en étant romancier, poète, dramaturge, essayiste et philosophe, Lucien Fabre fut un homme très multiple : ingénieur issu de l'Ecole Centrale, traducteur et vulgarisation de la théorie de la relativité d'Albert Einstein, banquier en Roumanie, président de Pathé-Marconi, créateur de l'entreprise Multiplex à Carmaux, vice-président de la Société des gens de Lettres. En 1925, il fit paraître un roman, "Le Tarramagnou", consacré à la révolte des vignerons de 1907 en Languedoc et en Roussillon.



Plaque, sur la façade de la maison de Lucien Fabre

Texte de Max ASSIE, Revue du Tarn n°266

REPARATION DES CLOCHES A L'EGLISE DE PAMPELONNE



Durant plusieurs mois, elles sont restées silencieuses, et cela manquait à la vie du village.

C'est pourquoi l'équipe municipale s'est attachée à leur restauration. Les travaux étaient conséquents : remplacement des moteurs des cloches, installation d'une horloge de commande, mise en sécurité électrique de l'installation mais aussi consolidation sur le beffroi et remplacement du joug de la grosse cloche, pour des raisons de pérennité de ce beffroi. Désormais, les cloches de l'église de Pampelonne rythment la vie du village au quotidien avec la sonnerie de l'Angélus à midi et 19 heures. Elles accompagnent les pampelonnais dans leurs joies et leurs peines pour les mariages, la messe du dimanche et les obsèques.

Le coût de cette réparation s'est élevé à 15.882,00 € TTC subventionné à hauteur de 30 % par le DEPARTEMENT.



Un deuxième médecin s'installe au village

Mme Amar-Couttereau docteur en médecine s'est installée cette année à la maison médicale de Pampelonne. Le deuxième cabinet restait disponible.

Le meilleur accueil lui a été réservé. Cette installation conforte le bon choix des élus de proposer aux administrés de Pampelonne le meilleur service médical et paramédical possible.

La patientèle provient aussi des communes voisines. L'attractivité de notre commune est très dépendante de ce service de soin.

Que tout le personnel qui intervient dans cette maison médicale soit chaleureusement remercié pour son implication et son professionnalisme.



Mme Amar-Couttereau médecin, avec les élus

Maison Médicale

La maison médicale accueille un nouveau professionnel de santé, en la personne de M.SAUDAN Julien psychologue.

Le jeudi de 14h à 17h45, prise de rendez-vous au: 06.77.35.47.70.

Mais aussi une assistante sociale est présente tous les troisièmes mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au: 05.63.80.22.30

1 naissance, 1 arbre..

La municipalité a fait le choix pour améliorer le cadre de vie des Pampelonnais de planter des arbres à la future Plaine des sports et d'honorer la naissance d'enfants de la commune.

Chaque arbre est doté d'une petite plaque indiquant le prénom, la date de naissance de l'enfant ainsi que l'essence de l'arbre.

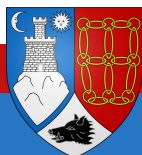
Au total, 14 jeunes Pampelonnais ont d'ores et déjà un arbre qui symboliquement porte leur nom.



chêne future Plaine des sports



modèle de plaque



Nids de frelons asiatiques

La mairie et la communauté de communes financent la destruction des nids de frelons asiatiques. Il suffit de signaler leur localisation à la mairie, qui fera le nécessaire pour informer l'entreprise mandatée.



nid de frelons asiatiques

Lotissement communal

Cette année 3 lots ont été vendus au lotissement « Le Pesquié », il en reste donc 8 à vendre sur les 18 initiaux.

Ces terrains à proximité du bourg sont tous viabilisés en téléphone, eau et électricité et sont raccordables à l'assainissement collectif.

Le détail des lots restants à vendre est indiqué dans le plan ci-dessous



Rose "Pampalona"



Pôle des eaux

Téléchargez l'appli Pôle des Eaux !

Simple, efficace et pratique d'utilisation, où que vous soyez, cette appli mobile vous permet de suivre toutes les actualités en cours concernant la régie d'eau potable, la régie d'assainissement, et le service public d'assainissement non collectif du Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala.

Grâce à cette application, vous pourrez également :

- Être alerté de toutes perturbations, travaux ou fuites sur votre secteur
- Signaler un problème sur le réseau
- Accéder à vos démarches (consommations, factures, abonnements)
- Connaitre en temps réel le débit et le niveau d'eau du barrage de la Roucarié
- Contacter le Pôle des Eaux par message

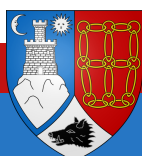
Téléchargement : L'application est disponible sur Google Play et sur l'App Store
Site du Pôle des Eaux Carmausin-Ségala : www.poledeseaux.fr



**APPLICATION
PÔLE DES EAUX
Carmausin-ségala**
L'application qui vous alerte

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Résidence Seniors « Les Jardins de Pampelonne » : 1 an déjà !

La résidence « Les Jardins de Pampelonne » au cœur du village commence à bien être connue des Pampelonnais. Nos modes de vie évoluent et vieillir aujourd'hui est malheureusement souvent associé à la solitude. Pour répondre à un besoin croissant lié au vieillissement de la population, un collectif de particuliers originaires du Ségala a eu l'initiative de concevoir et construire une résidence adaptée et à taille humaine. Nos 20 appartements sont destinés à des personnes autonomes ou à mobilité réduite, seules ou en couple, et permettent de conserver son indépendance en bénéficiant de l'intimité d'un véritable chez-soi adapté et sécurisé.

Les salles communes mises à disposition sont de véritables lieux d'échange, de partage et de convivialité. La présence au quotidien d'une gouvernante permet de répondre aux problématiques de chacun et de proposer des activités et animations diverses dans une ambiance familiale.

Ainsi, le maintien de l'autonomie, le mieux-vivre en toute sécurité, ainsi que le développement d'un lien social essentiel, sont au cœur des priorités de la vie dans la résidence.

Afin de contribuer encore plus à la vie du village, « Les Jardins de Pampelonne » ont décidé d'offrir à tous les habitants de la ville, la possibilité de participer à nos animations qui se déroulent dans nos locaux, tous les après-midis à 15h00, du lundi au samedi. Le lundi, c'est partie de belote ! Nous comptons sur une forte participation des Pampelonnais.

Communiqué de la direction

Renseignements et inscriptions sur place, ou par téléphone : 05.81.63.05.70.

Site internet : <https://www.lesjardinsdepampelonne.eu/>

<https://www.facebook.com/lesjardinsdepampelonne/>

Mail : lesjardinsdepampelonne@gmail.com.



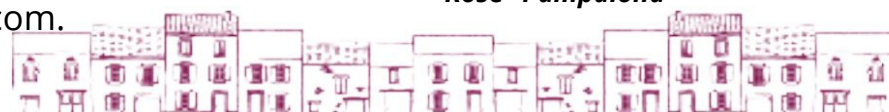
Animation: partie de belote



Atelier crochet



Rose "Pampalona"



Journée du patrimoine

Le samedi 16 Septembre, pour le centenaire de la centrale hydroélectrique de Thuriès, en collaboration avec EDF Hydro Tarn Agout, l'Office de tourisme du ségala tarnais a proposé une visite exceptionnelle de l'usine accompagnée par des techniciens d'EDF. Ce fut l'occasion de découvrir le patrimoine industriel de la commune. Cette initiative a suscité l'intérêt de nombreuses personnes et a remporté un vif succès.

Ce même jour l'association Arbres et Paysages tarnais a proposé à proximité une balade sur le sentier botanique autour de la thématique de la "contribution des arbres à la formation des sols".



*Visite centrale
hydroélectrique de Thuriès*



Balade sur le sentier botanique



*Association Arbres et paysages
tarnais sur le sentier botanique*

Journée citoyenne Pampelonne

L'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires rend difficile pour les municipalités l'entretien des cimetières notamment anciens car ils ne sont pas adaptés pour être entretenus mécaniquement ou végétalisés.

30 citoyens accompagnés des élus ont participé le samedi 14 Octobre au désherbage manuel des 4 cimetières que compte la commune : Pampelonne (le village), Prunet, Lunaguet et Teillet.

Des containers ont été installés d'une part pour trier les déchets et d'autre part pour valoriser la terre, les végétaux et recueillir les pots.

Cette journée avait pour but de sensibiliser la population à la problématique de l'entretien des espaces publics et de rassembler les bonnes volontés afin de participer ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie.

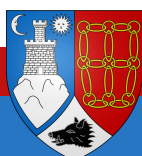
**La municipalité remercie
l'ensemble des
bénévoles qui se sont
mobilisés.**



Cimetière de Prunet



Cimetière de Pampelonne



COMMEMORATION

Deux commémorations ont eu lieu en 2023, le 8 mai à la croix de mille et le 11 novembre sur le foirail en présence des enfants de l'école de Pampelonne.



GENDARMERIE

Suite aux mutations successives des Gendarmes FUSTELLINI , COUDERT et VARZAL , la Brigade de Gendarmerie de PAMPELONNE a accueilli les affectations de deux nouveaux personnels , les Gendarmes: BOUSSES Arthur , natif du GERS CHATELLIER Alban, de NORMANDIE



ADRESSAGE

La mairie a finalisé à environ 95% l'adressage sur l'ensemble du territoire communal et a renseigné la Base Adresse Nationale afin d'informer les services de l'État ainsi que l'ensemble des entreprises utilisant ses adresses comme les fournisseurs d'énergie et de télécommunications.

Ainsi, les locaux (principalement les habitations et commerces) se sont vu attribuer un numéro et la plaque correspondante vous a été remise directement en même temps que la lettre explicative.

Cependant, si vous n'avez pas été destinataire d'une plaque portant le numéro, ou que ce dernier est erroné, merci d'envoyer un mail à mairie.pampelonne@wanadoo.fr pour effectuer les régularisations.



CROIX DE MILLE

La zone d'activité de la Croix de Mille située sur la commune de Pampelonne est idéalement placée entre Rodez et Albi, plusieurs terrains ont été acquis par des entreprises.

Ces implantations génèrent du service, de l'emploi et de la richesse pour notre territoire et notre commune.



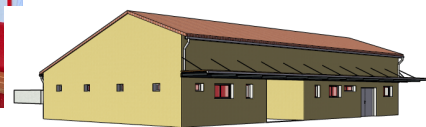
Vestiaires du stade

Les vestiaires actuels du stade sont à "bout de souffle" et insalubres, la réalisation d'un bâtiment neuf se concrétise et verra le jour au printemps dès que le financement sera sécurisé.



vestiaire actuel

Projet futur



Comptages routiers sur PAMPELONNE

La vitesse des véhicules est elle excessive?

Plusieurs administrés se plaignent de conducteurs qui vont trop vite en certains points de la commune.

Pour en savoir plus nous avons commandé au service du Département un comptage des véhicules et une analyse des vitesses.

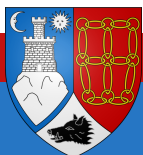
La barrique de Bernard:

Le trafic moyen journalier est de 694 véhicules dont 38 poids lourds vers Pampelonne et 644 dont 16 poids lourds vers Sainte Gemme. 55% des véhicules roulent en dessus de la limitation de vitesse (70 km/h) soit 5170 sur 9390 (débit total sur période). Plusieurs solutions sont envisagées pour inciter les usagers à être plus respectueux de la limitation de vitesse.

Dans le centre bourg:

Le trafic moyen journalier est de 239 véhicules dont 14 poids lourds dans le sens vers la Mairie et de 264 véhicules vers le foirail. Globalement 1% des véhicules roulent au dessus de la limitation de vitesse soit 41 sur 3621 (débit total sur la période). 40% roulent en dessous de 30km/h, 50% roulent entre 30 et 50 km/h.

Au vue de ces résultats il n'est pas envisagé de mettre en place des mesures coercitives qui génèreraient plus d'effets négatifs pour les riverains (stationnement, bruits ...)



Les missions des personnels techniques municipaux ne sont pas connues de tous. Les tâches qui leur sont confiées sont parfois pénibles, ingrates voire dangereuses. Certains travaux demandent aussi beaucoup de technicité et de savoir faire. Les compétences demandées sont très diverses et doivent s'adapter aux besoins des interventions. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais donne un aperçu du service rendu à la population.

- Entretien des bâtiments.
- Travaux de maçonnerie.
- Réfection des façades, réalisation des murs en moellons, voire en pierres.
- Entretien des toitures.
- Réparation de mobilier (école, mairie, clôtures ...).
- Sablage peinture, petits travaux de menuiserie.
- Travaux de ferronnerie, de chaudronnerie et plomberie.
- Réalisation de portails, lampadaires de la salle des fêtes.
- entretien mécanique des engins (tractopelle, épareuse, tondeuse).
- Entretien des espaces publics comme l'aire de pique nique.
- Entretien des cimetières
- Travaux d'entretien à l'école
- Nettoyage des toilettes publiques.
- Elagage et tronçonnage des arbres obstruent les chaussées.
- Gros travaux: réalisation de raccordements de l'eau pour le compte de la commune, box de compostage, reprofilage des chemins ruraux.



Sablage de mur



Fossé endommagé par gros engin



ramassage des feuilles



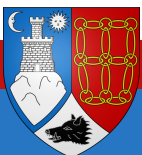
- Faucardage bas côté, route 2 passages par an plus de 200km effectués.
- Faucardage haies et talus des chemin ruraux chaque 2 ans, 80 km par an.
- Rebouchage nids de poule, curage de fossés.
- Entretien espaces verts, fleurissement, arrosage, ramassage des feuilles.
- Mise en place et déplacement de chaises, tables, chapiteau pour manifestation sur le domaine public.
- Capture éventuelle et transport d'animaux à la SPA.
mais aussi des interventions à cause d'incivilités.
- Reprofilage de fossés détruits par de gros engins.
- Enlèvement de branches qui n'ont pas lieu d'être déposées dans les box de compostage.
- Nettoyage des abords des poubelles et récup verre.
- Tri des poubelles publiques notamment avec le dépôt sauvage de verre.
- Scellement de panneaux signalétiques volontairement accrochés
- Nettoyage de l'aire de pique nique après malveillances.
- Balayage de la terre sur les routes après sortie des champs.



*débardage pour l'EPAGE
Viaur*



Réparation d'un volet



Pour être informé de l'actualité de votre commune ou pour toute urgence vous pouvez nous transmettre votre mail et numéro de mobile à : mairie.pampelonne@wanadoo.fr

Elections

Pour l'année 2024, il ne devrait y avoir, pour les Pampelonnais, que les élections européennes. Elles permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, elles auront lieu le 9 juin 2024. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.



S'inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous réserve d'avoir accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans). Si vous vous trouvez dans une autre situation (recensement tardif, déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Elle peut se faire directement en mairie de Pampelonne ou sur le site www.service-public.fr en vous identifiant avec votre compte FranceConnect.

Vous devez fournir :

- **une pièce d'identité** prouvant votre nationalité
- un document (ou plusieurs selon votre situation) prouvant soit votre **domicile sur la commune**, soit votre **qualité de contribuable de la commune**, soit votre **qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique** d'une société se situant sur la commune.

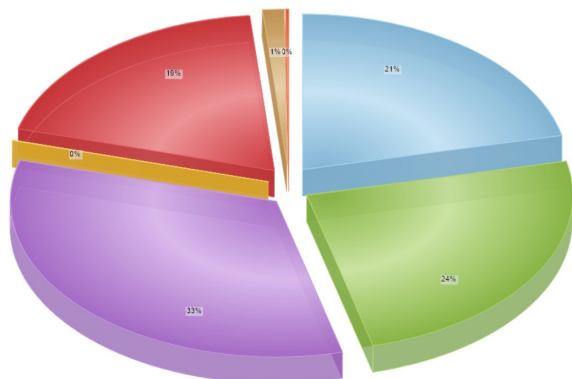
Quelle est la date limite d'inscription ?

La limite d'inscription n'est plus le 31 décembre de l'année qui précède celle de l'élection. En effet, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6e vendredi qui précède le 1er tour soit le vendredi 3 mai 2024 pour les élections européennes de 2024. Ce délai est reporté au 10e jour avant le 1er tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré)



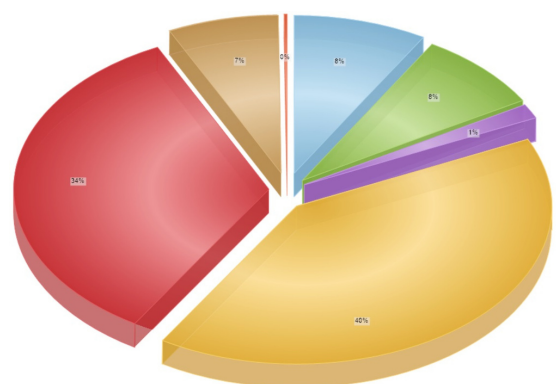
Budget

Dépenses de fonctionnement du budget primitif principal de 2023



- Section à section 21 %
- Charges de gestion générale 24 %
- Charges de personnel 33 %
- Atténuation de produits 0 %
- Autres charges de gestion courante 19 %
- Charges financières 1 %
- Charges exceptionnelles 0 %

Recettes de fonctionnement du budget primitif principal de 2023

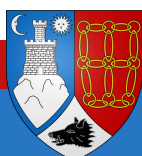


- Résultat de fonctionnement reporté 8 %
- Atténuation de charges 8 %
- Produits des services, du domaine, vente 1 %
- Impôts et taxes 40 %
- Dotations et participations 34 %
- Autres produits de gestion courante 7 %
- Produits exceptionnels 0 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
opérations Financières		
déficit d'investissement 2022	467926	
financement de la section de fonctionnement		228426
remboursement emprunt	120000	
TVA		120000
taxe d'aménagement		19929
affectation résultat fonctionnement 2022		437756
ventes immobilières		10000
opérations d'équipement		
opérations diverses		
	32125	0
Plan local d'urbanisme		
	20000	0
salle fêtes		
	2000	37568
préau école		
	3500	0
boulangerie		
	41159	316833
renovation salle de Lunaguet		
	60000	27000
assainissement site Thuriès		
	107160	60200
jardins du souvenir		
	5000	0
city stade		
	84840	49200
plaine des sports		
	22376	0
voirie 2022		
	14264	0
aménagement jardin public		
	30000	17000
achat maison tayac		
	20000	0
nouvelle épicerie et logement		
	165000	160000
achat échafaudage		
	4533	0
voirie 2023		
	65000	18750
cloches pampelonne 2023		
	16000	3300
renovation EP extinction nocturne		
	20000	0
outillage de voirie		
	20000	0

Les dépenses sont indiquées en TTC. La TVA étant reversée par l'Etat à la commune l'année suivante



L'ORTIE

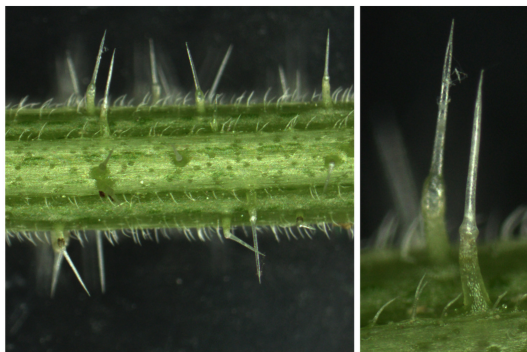
La plante

Commune partout dans le Tarn, l'Ortie dioïque (*Urtica dioïca*) est une espèce vivace nitrophile (adaptée aux sols riches en azote) et rudérale (adaptée aux milieux modifiés par les activités humaines). Souvent issues d'un seul rhizome, ses colonies denses [Fig. 1] s'observent sur sol frais où peuvent s'accumuler des feuilles mortes ou autres matières organiques : voisinage des habitations, fonds de jardins, anciens composts, reposoirs à bestiaux, alluvions limoneuses des cours d'eau, pied ombragé de haies ou de lisières.



L'ortie dioïque atteint 120 cm de hauteur. Ses feuilles ont un limbe lancéolé, en cœur à la base, à marge découpée en nombreuses dents triangulaires, les terminales progressivement plus longues et plus effilées. Ses fleurs sont verdâtres, minuscules et sans pétales, en petites grappes irrégulières et ramifiées. Comme son nom l'indique, l'Ortie dioïque porte ses fleurs femelles et ses fleurs mâles sur des pieds séparés

Fig. 1 - Ortie dioïque : plante entière avec fleurs mâles (à gauche) ; fleurs femelles (à droite). Photo PhD.



Mais ce ne sont pas ces détails qui viennent à l'esprit quand on s'approche d'elle : le plus souvent, on pense d'abord qu'au moindre contact elle provoquera instantanément de vives irritations ...

Fig. 2 - Poils urticants de l'Ortie dioïque. Photo PhD.

Pour connaître la raison de cette cuisante sensation, observons à fort grossissement une tige d'ortie [Fig. 2] : elle est entièrement couverte de nombreux poils courts inoffensifs, parsemés de longs poils urticants, dressés en tous sens.

La base renflée de chaque poil urticant contient un dix-millionième de gramme d'un cocktail de molécules qui, injecté dans la peau, déclenche une réaction de type inflammatoire, provoquant localement une urticaire de contact : peau rougie et enflée avec formation de petites cloques, sensation de brûlure, démangeaisons.

Ce cocktail est un mélange d'histamine (qui provoque la vasodilatation des capillaires et induit l'irritation), d'acétylcholine (qui stimule le système nerveux et augmente la sensation de douleur), de sérotonine (un neurotransmetteur), d'acide formique (irritant), de formiate de sodium (un sel irritant de l'acide formique) et de leucotriènes (qui augmentent la perméabilité des capillaires lors d'une inflammation).



Chaque poil urticant se termine en fine aiguille de silice amorphe, creuse et translucide : au moindre contact avec la peau, sa pointe se brise et le liquide irritant est injecté, produisant instantanément une vive irritation.

Ses multiples usages et propriétés

Lorsqu'on évoque l'ortie, on pense en premier au désagrément que provoquent ses piqûres, mais ceux-ci sont largement compensés par ses multiples bienfaits et usages :

En alimentation, l'ortie, riches en vitamines, en acides gras essentiels, en sels minéraux, en silice, et plus riches en protéines que la plupart des végétaux, est comestible comme légume. Les jeunes pousses entrent dans la composition de soupes et peuvent être consommées cuites, en tourtes ou cuisinées comme des épinards, mais avec modération car elles sont riches en nitrates.

En thérapeutique, les feuilles d'*Urtica dioica* sont inscrites à la Pharmacopée Européenne, à l'Agence Européenne du Médicament, à la Pharmacopée Française. Les connaissances actuelles sur ses propriétés médicinales sont données dans la bibliographie, document [1].

Une fois passé leur « âge tendre », les tiges d'ortie donnent des fibres qui, après rouissage comme celles du chanvre et du lin, étaient autrefois utilisées pour faire tissus et cordages.

En alimentation animale, toutes les fermes possédaient un hachoir à ortie : les orties hachées, mélangées à du son, font le délice des canetons.

Au jardin aussi l'ortie est utile, et pas seulement en tant que légume : elle extrait des sols rudéraux l'azote organique et le fer non directement assimilables qui y sont souvent en excès, puis les restitue sous une forme (nitrates pour l'azote) assimilable par les autres plantes. Ses racines très ramifiées ameublissent le sol, qui se trouve biologiquement rééquilibré par leurs exsudats et par l'humus formé par la décomposition des parties mortes de la plante, le tout facilitant la vie des organismes - champignons, bactérie, microfaune - indispensables à sa fertilité naturelle. Par sa présence, l'ortie stimule la croissance et la floraison de nombreuses espèces, ainsi que la teneur des plantes aromatiques en huiles essentielles.

Mais ce n'est pas tout : l'expérience transmise par des générations de jardiniers montre que le « purin d'ortie » - laisser pourrir des orties dans l'eau et filtrer - peut servir de fongicide (traitement contre l'oïdium, le mildiou, la tavelure du pommier, la cloque du pêcher, etc.), d'insecticide (traitement contre les pucerons et les acariens) mais aussi de stimulateur de croissance, sans avoir la toxicité systémique et la rémanence des produits de synthèse, dont il devient urgent de réduire les usages et qui sont, les uns après les autres, interdits par la loi ou, par dérogation, réservés aux seuls professionnels.



Entre 2006 et 2018, l'article L253-1 de la loi d'orientation agricole interdisait la fabrication, l'usage et la diffusion de la recette du purin d'ortie car il n'avait pas obtenu d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), obligatoire pour tout produit phytopharmaceutique biocide ou fertilisant, qu'il soit fabriqué ou utilisé par des particuliers ou par des professionnels. Depuis la modification de cet article en 2018, le purin d'ortie est dispensé d'AMM : ce n'est plus un produit phytopharmaceutique mais une Préparation Naturelle Peu Préoccupante (PNPP), légalement préparée à partir d'une Substance Naturelle à Usage Biostimulant (SNUB). Ouf et enfin ! On peut de nouveau, sans risquer de lourdes sanctions pénales, fabriquer son propre purin d'ortie ou en acheter dans le commerce, l'utiliser ... et même en donner la recette [2]. La principale toxicité du purin d'ortie n'était-elle de pouvoir modestement concurrencer les produits phytopharmaceutiques de synthèse ?

Où qu'elle pousse, l'ortie rend bien d'autres services écosystémiques. Par sa richesse naturelle en sels minéraux, en chlorophylle, en protéines et son caractère de plante pionnière, elle est une « clé de voûte écologique ». En plus des services rendus au sol, et pas seulement dans les jardins, elle maintient la biodiversité en servant d'abri et de nourriture à de nombreux insectes, en particulier à des chenilles de papillons que l'on sait être en forte régression depuis plusieurs dizaines d'années. Elle est la plante-hôte quasi-exclusive du Paon de jour (*Inachis io*), aux grosses chenilles noires hérissées de longs poils et finement tachetées de blanc, elle nourrit aussi les chenilles du Vulcain (*Vanessa atalanta*), de la Belle-Dame (*Cynthia cardui*), de la Carte géographique (*Araschnia levana*), de la Petite tortue (*Aglais urticae*, qui porte bien son nom), du Gamma (*Polygonia c-album*), de plusieurs espèces d'écaillés, de plusieurs dizaines de papillons de nuit, etc.

Peut-on vraiment qualifier l'ortie de « mauvaise herbe », et d'ailleurs qu'est-ce qu'une « mauvaise herbe » ?

Pour aller plus loin, bibliographie sur Internet

[1] - La requête « Utilisations de l'ortie - *Urtica dioica* L. - DUMAS » conduit à la thèse de Doctorat d'État en Pharmacie de Julien Delahaye (2015, 228 pages), qui présente de manière très complète l'Ortie dioïque et ses multiples propriétés et usages, avec les détails de la « guerre de l'ortie » de 2006 à 2015.

[2] - La requête « Comment faire son purin d'ortie » donne une recette très détaillée pour la préparation et l'utilisation des « Préparations Naturelles Peu Préoccupantes », dont le purin d'ortie.

Philippe Durand, stsn@wanadoo.fr



AUX ARBRES CITOYENS!

Depuis plus de 30 ans l'association Arbres & Paysages Tarnais accompagne la plantation d'arbres et de haies champêtres sur le département. Le Tarn est riche de sa diversité paysagère et pour chacune des entités, nos compagnons immobiles occupent une place de choix au même titre que les plus beaux de nos monuments.

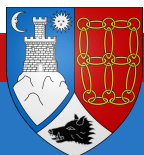
Depuis de nombreuses années on assiste à une érosion de la biodiversité dans nos territoires. On peut citer à titre d'exemple le déclin de 75 à 80 % des populations d'insectes volants ou l'effondrement, ces dix dernières années, de la production de miel passant de 30 à 10 milles tonnes par an. Les chiffres sont alarmants et les conséquences terribles pour l'équilibre de nos agro-systèmes quand on connaît l'impact des pollinisateurs sur la fécondation de plus de 80 % des cultures.

Ces chiffres ont largement été relayés au niveau national et, face à ces constats, des solutions à portée de main sont possibles, et ceci à toutes les échelles d'un territoire.

Planter le bon arbre au bon endroit n'est pas qu'une affaire de spécialiste et chacun sur son territoire peut agir pour enrayer le déclin de la biodiversité ou mettre en œuvre des ilots de fraîcheur pour atténuer les épisodes climatiques extrêmes. En effet que ce soit le long des chemins, des fossés, en bordure de maisons ou sur de petits espaces publics, l'arbre occupe une place centrale face aux défis climatiques ou environnementaux qui se dressent devant nous.

Pour mettre toutes les chances de votre côté et réussir sa plantation, l'association vous propose un accompagnement personnalisé et une palette végétale adaptée à votre territoire. Nous disposons de plus de 50 espèces locales avec pour certaines, une inscription au sein de la marque « végétal local ».

Si vous souhaitez mettre en œuvre un projet de plantation vous pouvez prendre contact avec Arbres & Paysages Tarnais au 05 31 81 99 59.



Que faisons nous aujourd'hui ? Et demain ?

Ces questions, qui rythment nos vies, préoccupent aussi les habitants de l'EPHAD. Dans le climat actuel d'inflation et d'équilibre plus que précaire des budgets, notre établissement continue à sortir des logiques sécuritaires. En effet, fragilisé par la situation sanitaire 2020/2022, l'Ehpad a retrouvé le goût de vivre en valorisant des temps forts sur l'extérieur et déployant de nombreuses heures de formation pour aller vers le label HUMANITUDE et promouvoir la bienveillance associée à la qualité de vie au travail.

L'année 2023 est synonyme d'un retour à la vie à travers notamment un projet d'animation retravaillé. En tenant compte des problématiques liées au grand âge, il s'articule autour de plusieurs thématiques :

- Des ateliers artistiques et culturels (art floral, art plastique, loisir créatif, atelier patois, messe ...)
- Des ateliers de vie quotidienne (atelier pâtisserie, jardinage, arrosage des plantes, nourrir les chats et oiseaux...)
- Des ateliers bien-être (atelier Yoga, Atelier beauté, Effleurage des mains, relaxation...)
- Des temps festifs qui rythment l'année (anniversaire, loto, balade musical, fête de Noël...)
- Ouverture sur l'extérieur (sortie au Marché / Supermarché à Carmaux, sortie à la médiathèque de Pampelonne, rencontre avec le 3ème âge de Pampelonne (pièce de théâtre, spectacle...), participation à la fête du livre de Pampelonne, Sortie à la jardinerie...)
- Des ateliers de prévention du bien-vieillir

Activités sportives (Gym douce, Parcours d'équilibre, Gym adaptée, Jeux d'adresse et de coordination, Jeu de quilles, Parcours de santé...)

Ateliers de stimulations cognitives (Ateliers mémoire, Groupe de paroles, Actualité ...)



Rose "Pampalona"



Ces ateliers déclinés dans un programme activités hebdomadaire, s'organisent en matinée et après-midi dans les différentes pièces communes de l'EHPAD où à l'extérieur de l'établissement (sortie au marché le vendredi matin, sortie à la médiathèque, théâtre, spectacles...).

Nous construisons aussi des semaines à thème qui permettent de traverser plusieurs thématiques comme la préparation des fêtes (Pâques, Noël), le salon du livre, le Gaillac Primeur, la semaine du goût, ... Ces temps sont planifiés en cohérence avec le projet d'animation et relie les habitants de l'EHPAD à la vie, au tradition de notre société.

En ce sens, la semaine du 9 au 15 octobre, plusieurs ateliers ont été mis en place dans le cadre de la semaine du goût :

- loisirs créatifs
- Jeux de mémoire autour de la gastronomie
- Atelier pâtisserie
- Dégustation de fromages et de fruits exotiques qui ont donné lieu à de belles découvertes gustatives, beaucoup de plaisirs et de partages.

L'EHPAD de Pampelonne est un lieu de vie qui permet d'accompagner nos anciens au plus près de leurs besoins, de leurs envies et de leur histoire.



La municipalité de Pampelonne a décidé de réaliser pour nos jeunes génération un city stade.



city stade photo non contractuelle

La consultation des entreprises pour la réalisation est en cours.

Cet équipement sportif sera construit sur le terrain acquis par la municipalité jouxtant le terrain de football.

Ce lieu a été nommé "plaine des sports".

A cette réalisation d'autres suivront (Parking pour voitures, Nouveaux vestiaires, Plantations d'arbres et haies, parcours santé.)

Nous espérons que ces futures réalisations répondront aux besoins de la jeunesse pampelonnaise.



projet d'aménagement des abords du stade



La municipalité a fait le choix de réduire la durée de l'éclairage public pour trois raisons :

- Economique
- Ecologique
- Sociétale

Bénéfices économiques, plus d'un tiers de la facture d'électricité de la commune provient de l'éclairage public.

Par l'extinction nocturne, les dépenses vont diminuer et au mieux se stabiliser car nous n'avons pas de visibilité pour les années suivantes. L'économie pour chaque lampadaire est de 80€ environ. La commune de Pampelonne possède un nombre de points lumineux par habitant bien supérieur à la moyenne.

Bénéfices écologiques, l'alternance jour/nuit a structuré l'évolution du vivant. 74% des invertébrés vivent partiellement ou exclusivement la nuit. Par un phénomène d'attraction ou d'évitement, les oiseaux et les insectes sont désorientés et une surmortalité est bien réelle.

Un effet d'altération des repères (lune/étoiles) des déplacements a une incidence sur la chaîne alimentaire pour les 45 espèces de papillons nocturnes par exemple.

Nous devons créer des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité pour faciliter une intimité écologique. La trame écologique se décompose en trame verte : communauté terrestre, trame bleue : communauté aquatique et trame noire ou sombre.

Bénéfices sociétaux, l'éclairage peut être une source d'inconfort il perturbe notre horloge interne. Il est aussi difficile d'observer le ciel.

L'extinction nocturne ne favorise pas pour autant l'augmentation de la délinquance, pas plus des cambriolages, que des accidents de la route.

Pourquoi ne pas éclairer un lampadaire sur deux?

Ce n'est pas possible techniquement.

Pourquoi ne pas installer des détecteurs de mouvements?

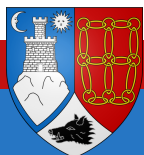
Possible sur les cheminements piétons , difficulté pour les véhicules à cause du temps de réactivité.

Pourquoi ne pas installer des leds partout?

Possible si toutes sont installées en LED (800€ par lampadaire). Nos points lumineux à l'extérieur du village sont déjà en LED pour la plupart, cela répond à la problématique économique mais pas écologique.

Depuis mi-août quelles sont les difficultés rencontrées?

L'éclairage de certains secteurs dysfonctionne. Les lampes sont allumées toute la nuit ou éteintes. Nous le déplorons et signalons immédiatement les incidents sur une plateforme. Les ennuis techniques s'accumulent. Le dernier en date est le décalage avec le changement d'heure générant des défauts d'allumage et d'extinction. Par le pouvoir de police du maire nous avons l'obligation de faire assurer la maintenance. Nous nous y employons, c'est chronophage et aussi extrêmement "énergivore". Le déploiement d'horloges "intelligentes connectées" a été effectué dans un délai très court.



En 70 ans les deux tiers des haies ont disparu en France.

Pampelonne n'est pas une exception. Si parfois on peut comprendre l'arrachage de certaines portions de haies pour faciliter le travail des parcelles, d'autres suppressions n'ont pas lieu d'être. Pourtant tout le monde s'accorde sur les bienfaits des haies.

Stockage du carbone, stabilisation des sols, épuration des eaux, barrière physique contre les produits phytosanitaires, maintien des talus, freinage des coulées de boue, lutte contre les effets néfastes des vents, réservoir pour de nombreuses espèces comme les oiseaux et insectes qui s'y nourrissent s'y réfugient et y nichent.

Les haies sont aussi un véritable outil au service de la biodiversité. L'homme prend de plus en plus conscience de leur importance en terme d'agronomie de climat et de paysage.

Au niveau de la commune nous en implantons dès que se présente l'opportunité.

Cette année la limite de la plaine des sports sera plantée avec des espèces locales avec l'aide de l'association "Arbres et paysage tarnais"



talus effondré



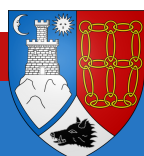
L'embarcadère du plan d'eau du Thuriès

Depuis de nombreuses années, l'association Viaur-Vivant organise des animations et installe de petits aménagements pour valoriser la vallée du Viaur. En liaison avec le camping de Pampelonne (les terrasses du Viaur), les estivants pouvaient faire du canoë-kayak au bord de la rivière.

Désireuse de donner à cette activité une plus grande ampleur, notamment pour aller en canoë visiter la chapelle des Planques, Viaur-Vivant a monté un projet de navigation sur le plan d'eau de Thuriès.

Pour cela, il fallait aménager un embarcadère sur la rive, au bord du chemin communal qui longe le lac de retenue. L'association ne pouvant financer seule de tels travaux, un dossier de demandes fut déposé auprès du Conseil Départemental du Tarn, de la Communauté de Communes Carmausin Ségala et du Crédit Agricole leurs accordèrent les subventions après étude du dossier technique.

La commune de Pampelonne sous la houlette du Maire adjoint a mis à disposition de l'association ses services techniques. Grâce au savoir faire des agents le ponton a été monté au printemps dernier. Il a bien résisté aux variations du niveau des eaux particulièrement fortes cette année. Il reste encore quelques aménagements à mettre en place mais tout est presque prêt pour que l'année prochaine les canoës puissent naviguer sans encombre sur le plan d'eau.



L'AGRICULTURE DANS LE SÉGALA

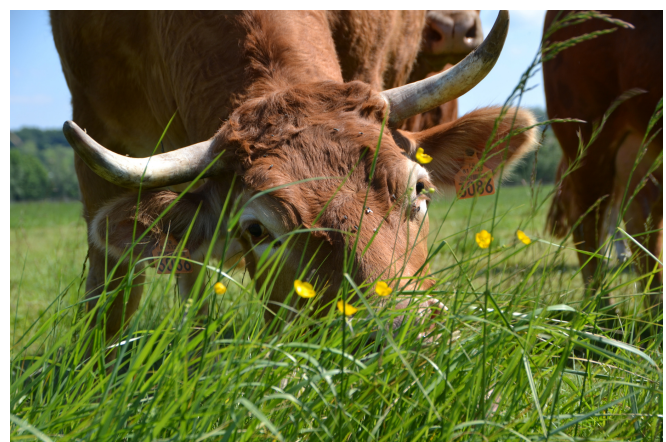
Le Ségala est un territoire vallonné qui alterne plateaux, collines et ruisseaux. Entouré par les hautes terres de l'Aubrac, du Lévézou et des Causses du Quercy, il se caractérise par un paysage de bocage où les haies encadrent les prairies et les rivières entaillent les étendues, forçant parfois les éleveurs à défier la gravité sur les parcelles qui plongent vers l'Aveyron, le Viaur ou le Céor !

Un territoire au rythme des saisons

Ce paysage de bocage offre aux vaches, de verts pâturages au printemps et une ombre salvatrice au cours des chauds mois d'été. La grande diversité des espèces herbagères donne au lait des vaches " un goût de reviens-y " et les veaux ne s'y trompent pas ! En juin, le vent berce les champs de céréales et fait danser les foins qui sèchent, aliments qui serviront dans les mois plus froids à nourrir les troupeaux. En hiver, le climat se fait plus rude. Entre matins givrés et campagne enneigée, les animaux restent au chaud dans les étables spacieuses des nombreux hameaux.

Une agriculture dynamique

Le relief vallonné du Ségala, ses terres difficiles et son système d'élevage herbagé ont limité l'agrandissement des exploitations et maintenu nombre d'entre elles, maillant ainsi tout le territoire. Cette présence est source de solidarité et d'entraides, éléments indispensables à ce jour au maintien des agriculteurs. Cette vie et cette activité préservent les villages, les écoles, les associations culturelles et sportives. Le ségala est une campagne paisible et vivante.

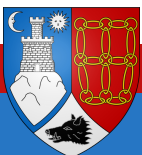


SALLE DE LUNAGUET

La municipalité a engagé en mars 2023 les travaux de rénovation énergétique et esthétique de l'ancienne école tout en préservant son cachet d'antan. Ces derniers se sont achevés fin décembre 2023 et la salle pourra de nouveau accueillir du public à partir de janvier 2024.

A l'intérieur, les travaux ont porté sur l'aménagement d'une cuisine et wc aux normes PMR, sur l'isolation (plafond acoustique, menuiseries double vitrage), sur la réfection du chauffage et mise aux normes de l'électricité (pompe à chaleur, éclairage basse consommation) et peintures.

A l'extérieur, on a rénové les menuiseries bois en gardant l'esthétique et les couleurs actuelles, la toiture et zinguerie ont été révisés et les murs du bâtiment et de l'enceinte de la cour ont été consolidés et traités en pierres apparentes avec jointage sable-chaux. La cour sera traitée ultérieurement. Un accès PMR(personne à mobilité réduite) a été réalisé au niveau du bâtiment lui-même avec également sur la chaussée une place PMR réservée avec un cheminement protégé.



A savoir que tous les travaux de démolition, de préparation du chantier, de consolidation du plafond bois sous toiture, de branchements d'eau et diverses évacuations, de maçonnerie et de toutes les peintures ont été réalisés par nos agents techniques. Leurs diverses qualifications et compétences permettent une économie substantielle sur l'ensemble du budget alloué à ce projet.

Mr Philippe Laurent, architecte, a dessiné les plans et a assuré le suivi du chantier avec la municipalité.

Les artisans intervenus sont :

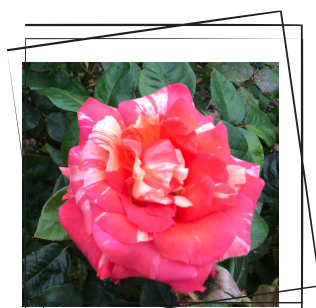
SRT pour la toiture RIOS Emmanuel pour plomberie, chauffage, électricité, sanitaires

SERE Adrien pour isolation, placo-plâtre

MENUISERIE THERON pour portes, fenêtres, cuisine

PLAN DE FINACEMENT CI-JOINT :

Travaux 54 165.94 € HT + maîtrise d'œuvre 6 320.00€ HT soit 60 485.94 € HT		
Financiers	Montant en € HT	Taux en %
Etat - DETR	15 121.49	25
Conseil Départemental du Tarn	18 145.78	30
Sous-total	33 267.27	55
Commune de Pampelonne	27 218.67	45
Total	60 485.94	100



Rose "Pampalona"



ASSAINISSEMENT CAMPING: AIRE DE PIQUE-NIQUE

Un comité technique constitué des partenaires Service Public à l'Assainissement Non Collectif (SPANC), Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur (SMBVV), Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG), Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) et Direction Départementale des Territoires (DDT) a diligenté le cabinet CEREG pour faire un diagnostic des filières de traitement du Camping municipal de Thuriès et de l'Aire de pique-nique pour en vérifier la conformité et l'efficacité étant donné la masse d'eau à proximité et les éléments de contexte (zone natura 2000, zone sensible, zone vulnérable, aire d'alimentation de captage, site inclus dans les ZNIEFF) et des usages à proximité (baignade, pêche, sport nautique...).

La filière de traitement du camping était de type décanteur digesteur datant de 1977 et celui de l'aire de pique-nique était constitué d'une fosse toutes eaux de 2007. Ces filières apparaissaient en bon état général mais insuffisamment dotées pour l'étape de traitement des eaux usées.

L'analyse a fait apparaître un sous-dimensionnement des deux filières au regard des besoins de pointe et de capacité maximale des établissements.

Pour répondre aux besoins et exigences des deux sites, il a été décidé avec le comité technique de réhabiliter les deux filières.

L'entreprise retenue suite à l'appel d'offre est AT Jeremy pour l'installation d'une filière 76EH-parallèle de chez PREMIER TECH (cf schéma) composée d'une fosse de 35m³ associée à 2 filtres Ecoprocess coco 38EH avec une pompe de relevage en amont. Cette filière se substitue aux deux anciennes. Les travaux ont été réalisés début d'année 2023 avant l'ouverture du camping.

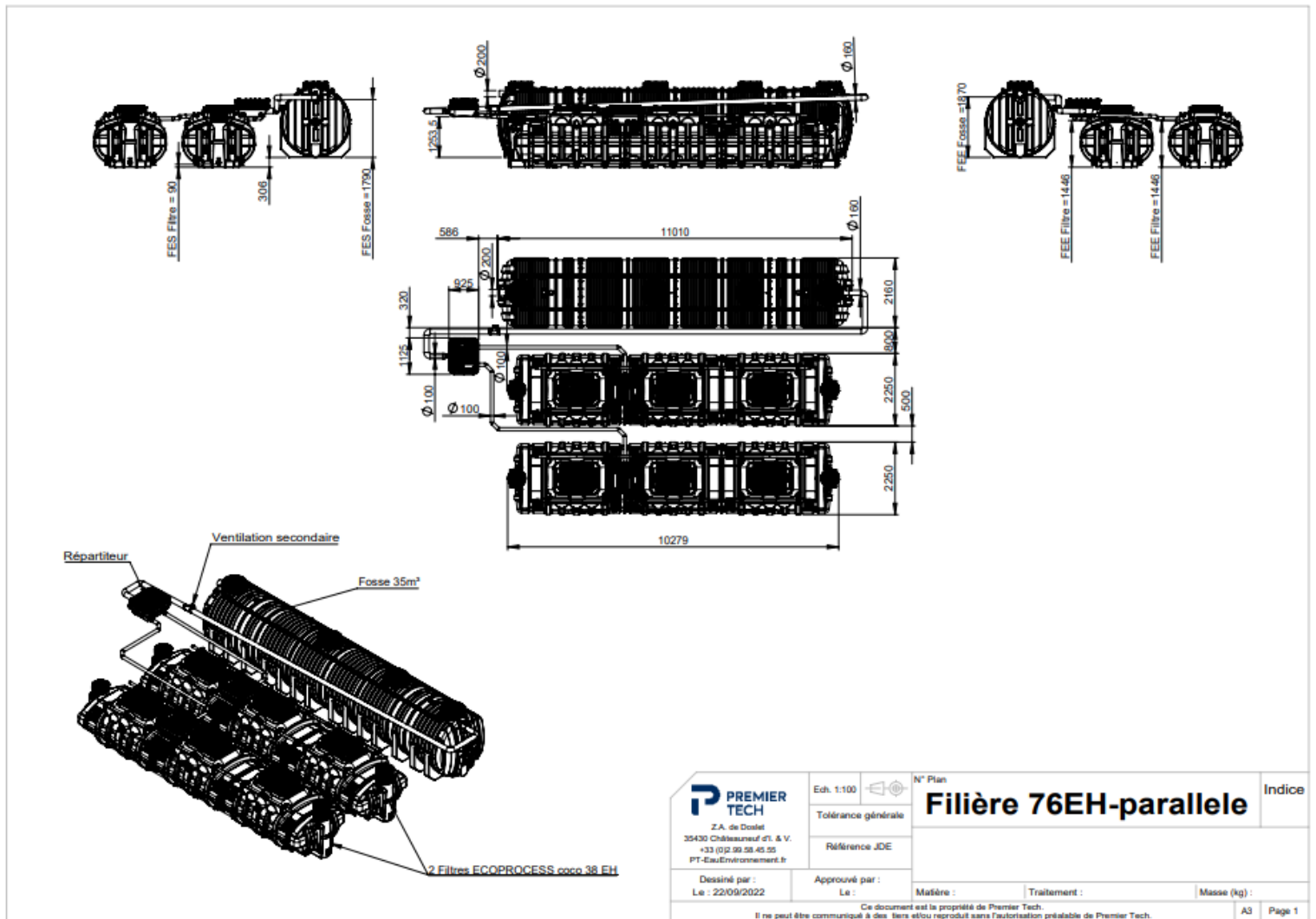
Le montant des travaux est de 89300 euros HT subventionnés en partie par la Régie Assainissement Pôle des Eaux de Carmaux et l'Agence Eau Adour Garonne.



Rose "Pampalona"



ASSAINISSEMENT CAMPING: AIRE DE PIQUE-NIQUE



Plan d'implantation



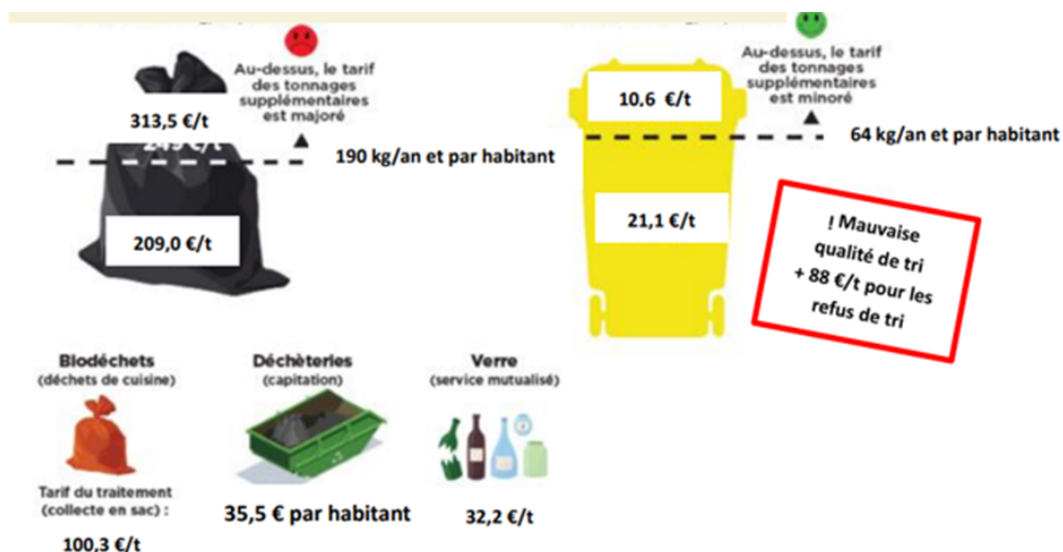
Fosse de 35 m³



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le coût du traitement de la poubelle noire ne cesse d'augmenter. Il est important de trier afin d'enfouir le moins de déchets possibles. En 2023, la poubelle noire est la plus lourde et son coût de traitement est de 183€/tonne contre 21,10€/tonne pour la poubelle jaune.

En 2024, les coûts de traitement des déchets (hors collecte) seront les suivants :



Le coût de traitement de la poubelle jaune sera environ 10 fois moins cher que celui de la poubelle noire. Le tri à la source des biodéchets permet de réduire le poids de la poubelle noire.

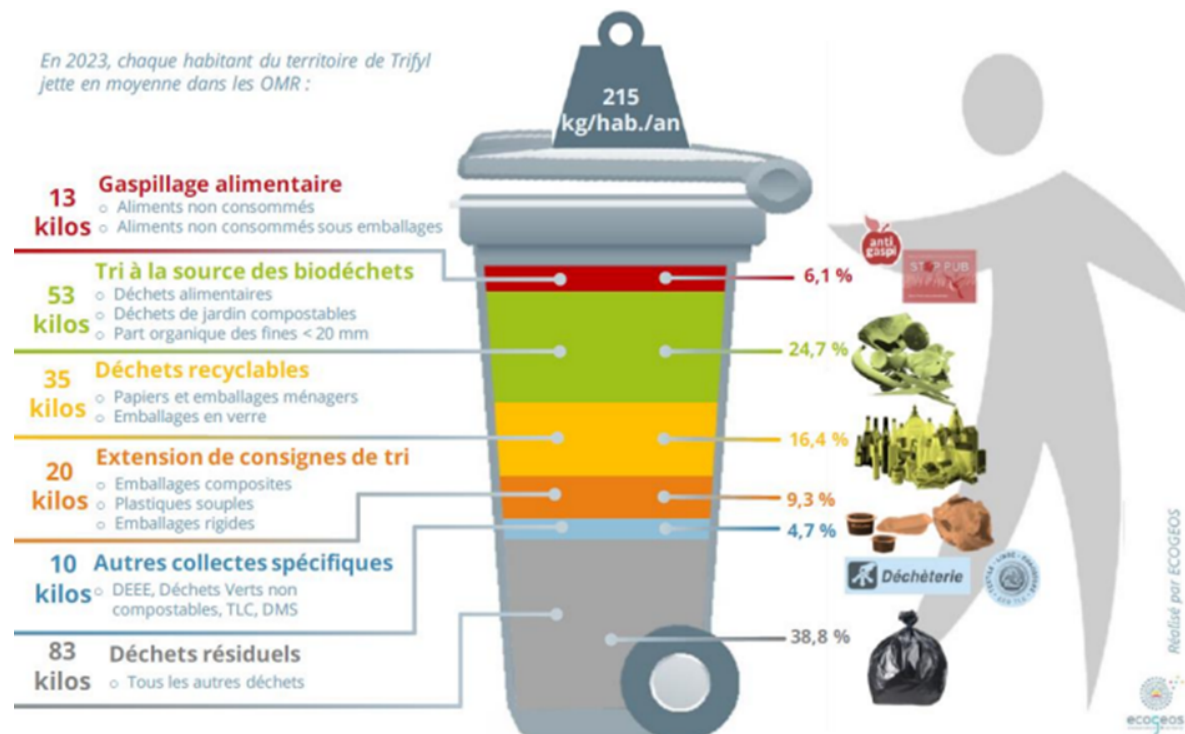
Le tri à la source des biodéchets, kezaoko ?

En 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a imposé aux collectivités territoriales de mettre en place au 1er janvier 2024 une solution pour que chaque foyer puisse séparer ses biodéchets du reste de sa poubelle.

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine :



TRAITEMENT DES DÉCHETS



Composés de matière organique, ils peuvent être compostés, donnés aux animaux. Le compostage est la solution à privilégier. Cependant, si vous n'avez pas la possibilité de composter, la Communauté des communes du Ségala Carmausin et Trifyl vous proposent un nouveau mode de collecte : les déchets de cuisine peuvent être mis dans des sacs oranges. Une fois remplis et bien fermés, ces sacs oranges doivent être jetés dans le bac noir des ordures ménagères, avec les autres sacs poubelles (et non à l'intérieur des sacs poubelles). Les jours de collecte du bac noir restent les mêmes. Sacs oranges et sacs poubelles seront acheminés à l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil, où ils seront séparés par tri optique. Les biodéchets y seront transformés en biogaz. Les ordures ménagères seront quant à elles enfouies ou transformées en combustible de récupération. Les sacs oranges et un bio-seau sont à récupérer à la mairie de Pampelonne à partir du 7 janvier.

Ce nouveau geste de tri des biodéchets ne doit pas remplacer les bonnes habitudes. Si vous compostez les déchets organiques, continuez !

Des composteurs sont également disponibles à la mairie à un tarif préférentiel de 25€. N'hésitez pas à en commander un.



LES MOMENTS FORTS DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2023

JUILLET

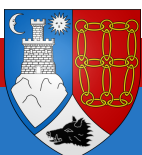
- Samedi 1 juillet à la mairie**
Vernissage de l'exposition Jules Cavallès
- Dimanche 2 juillet Place du foirail**
Fête du livre et de la gourmandise
- Dimanche 9 juillet Teillet**
Concert " la meuf de ces gars là"
- Dimanche 21 juillet Lunaguet**
Concert Espanolita (en partenariat avec l'ADDA du tarn)
- Dimanche 30 juillet Place du foirail**
Concert Maison rouge

AOÛT

- Jeudi 10 août à Prunet**
Concert Rue des tamaris
- Jeudi 24 août à Boyals**
Concert La Talvera (en partenariat avec l'ADDA du Tarn)

EXPOSITIONS

- Du 18 février au 8 mars**
Exposition C. Poujol Clerc
"Sacrés-femmes"
- Du 17 mai au 23 juin**
Exposition Claude Bernard
- Le 28 mai**
Spectacle occitan
"un troc de camin"
- Du 1 juillet à mi-octobre**
Exposition Jules Cavallès
- Du 8 décembre au 6 janvier 2024**
Exposition petits métiers d'autrefois



SOUVENIR DES MOMENTS PARTAGES



Cavaillès illustrateur

Exposition à Pampelonne du 1er Juillet au 6 septembre 2023 qui a été prolongée jusqu'à mi-octobre.

L'association des Amis de Jules Cavaillès s'est donnée pour mission, de mettre en valeur le travail de l'artiste né à Carmaux en 1901. On connaît bien sa renommée de « peintre du bonheur », sa participation au courant dénommé la réalité poétique, son action pour le développement de la galerie d'art moderne du musée Toulouse-Lautrec.

Présenter le travail de Jules Cavaillès Illustrateur permet de porter un autre regard sur sa production et de mettre en valeur un aspect peu connu de l'artiste. « Le peintre Jules Cavaillès, inspiré par Matisse et Bonnard, cède la place à Jules Cavaillès illustrateur. Il s'inscrit tout aussi clairement dans la ligne onirique de Chagall avec lequel il partageait une amitié toute en complicité ».

Le partenariat entre l'Association et la Municipalité de Pampelonne a abouti à l'organisation d'une exposition qui s'est tenue à la mairie de Pampelonne et à la médiathèque cantonale du 1 juillet à mi octobre 2023



EXPOSITION JULES CAVAILLÈS
Mairie de Pampelonne • Du 1^{er} juillet au 6 septembre

PAMPELONNE



DU 8 DECEMBRE AU
6 JANVIER 2024

**Exposition
Petits métiers
d'autrefois**




A la Mairie de
PAMPELONNE

“
inauguration de
l'exposition Pichons
mestièrs d'un cop èra
**le vendredi 8
décembre à
18h**

En présence "Des petits
reporters de
Pampelonne"



Association CORDAE/La Talvera Cordes-sur-ciel 05.63.56.19.17
documentation@talvera.org



**Pichons mestièrs
d'un cop èra...**
Petits métiers d'autrefois

L'exposition "Pichons mestièrs d'un cop èra" raconte en 23 panneaux tous ces petits métiers d'autrefois : étameur, rémouleur, forgeron, lavandière, couturière, pelharòt, esclopièr, etc. qui animaient les rues de nos villes et villages. Photographies de famille et cartes postales en composent l'iconographie, tandis que les textes qui l'accompagnent sont un mélange de témoignages, proverbes, récits, chants, issus du collectage réalisé depuis plus de trente ans par l'association CORDAE/La Talvera.

Exposition visible à la Mairie de Pampelonne jusqu'au 6 Janvier 2023. Entrée gratuite.

**Exposition actuellement visible à la
Mairie de Pampelonne**



FÊTE DU LIVRE ET DE LA GOURMANDISE 2023

DIMANCHE 2 JUILLET 2023

La Fête du Livre et de la Gourmandise 2023 fut un succès malgré la grisaille du début de journée.

Pas moins de 70 auteurs ont présenté leurs ouvrages, ont conquis le public par leur accessibilité en dédiant leurs livres comme notamment Marcus MALTE, parrain de cette 19ème édition.

C'est dans un esprit festif que de nombreux producteurs ont installé leurs stands, entourés des auteurs, pour la plus grande satisfaction du public qui a pu déguster et acheter des produits locaux.

Le Foyer La Soleillade de BLAYE LES MINES a renouvelé son partenariat en réalisant de belles décorations disposées sur la Place du Foirail.

Comme l'année dernière, deux sessions de lecture jeunesse animées par deux artistes Drag Queen toulousains ont attiré un large public d'auditeurs. Le thème étant la mise en lumière de l'acceptation de soi, la tolérance et la sensibilisation au harcèlement et autres discriminations.

Le livre "Refusez la cruauté du Monde" de Ségolène ROYAL, a été présenté lors de la rencontre animée par Emilie BARROMES Directrice des Solidarités au Département du Tarn.

Pour ceux qui aiment la gastronomie et ne rechignent pas sur un petit meurtre entre la poire et le dessert, la conférence de Ludovic BOUQUIN alliait Polar et Gastronomie.

Une nouveauté en 2023 qui a été plébiscitée par le public : les deux ateliers Manga ont été complets



FETE DU LIVRE

Plusieurs rencontres et conférences ont drainé un public de passionnés :

- Myriam SOULET, autrice, sur l'utilisation des huiles essentielles dans le jardinage
- Florence BELKACEM autour de son livre " Ces libellules qui me font signe"
- Les enjeux du Manga Français (un succès de cette nouveauté 2023)
- Atelier dessin par Nicolas LACOMBE

Le « Raconte-tapis » organisé par la Médiathèque Cantonale de Pampelonne a accueilli les enfants de 0 à 3 ans pour des lectures.

La dictée collective a connu son succès habituel.

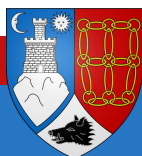
C'est sur une Place du Foirail baignée de soleil que le chanteur et musicien Pierre ANTOINE, en partenariat avec le Festival PAUSE GUITARE, a enchanté le public pour le concert de clôture.

Toute la journée, les visiteurs ont pu admirer une exposition de peinture et dessin de deux de nos talentueux bénévoles, Thierry et Elorri.

Encore une belle édition de la manifestation pour 2023 à en croire les retours positifs des professionnels du livre, des producteurs et du public.

Les organisateurs remercient les bénévoles et élus qui se sont investis.

L'équipe des bénévoles a vécu encore une fois une belle aventure et se prépare pour la 20^e édition, en 2024 !



Depuis le début d'année scolaire 2023/2024, les écoles du Réseau d'Ecoles Rurales du Ségala (Mirandol, Pampelonne, Tanus, St Jean de Marcel, Rosières, Farguettes) se sont engagées dans un projet sportif sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Dans les classes de CM1/CM2 des écoles du Ségala (Mirandol, Pampelonne, Farguettes), un projet d'apprentissage de Savoir Rouler à Vélo a été lancé depuis septembre 2023.

Sur ce premier trimestre, l'association Roule Ma Poule, représentée par Benjamin Antheaume, réparateur cycles, est intervenue auprès de tous les élèves de cycle 3 du RER pour mener des ateliers de réparation vélos.

L'objectif de ces ateliers étant de faire connaître aux élèves les éléments de base du vélo (vocabulaire des différentes parties du vélo) et les points de sécurité à vérifier avant chaque sortie vélo.

De façon à devenir autonome dans la vérification des points de sécurité, les élèves, accompagnés de Benjamin, ont observé et réparé eux-même leur vélo.

Tout au long de l'année, les élèves participeront à des séances d'apprentissage de savoir rouler à vélo dans leur école.

Si tous les élèves valident les compétences Savoir Rouler à Vélo, une sortie "itinérance à vélo" sera envisagée en fin d'année scolaire avec tous les élèves ayant participé à ce projet (près de 120 élèves concernés par le projet).



Benjamin Antheaume et les élèves de Pampelonne



Rose "Pampalona"



Le jour de la rentrée, l'école de Pampelonne a ouvert ses portes aux 69 élèves scolarisés dans trois classes.

Cette année, c'est Iloka Henon qui va assurer la direction. Aude Coutens et Camille Jodet ont été nommées à mi-temps sur un poste et Aurélie Calmels change de niveau pour enseigner en classe maternelle.

Pendant l'été, le personnel municipal a réalisé les travaux programmés afin de permettre le meilleur confort aux élèves et aux enseignants.



Véronique Malfettes, Aurélie Calmels, Iloka Henon, Camille Jodet, Guy Malaterre

L'Education Nationale détermine la répartition pédagogique entre les écoles de Tanus et de Pampelonne dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal.

Le maire Guy Malaterre, la première adjointe Véronique Malfettes, ainsi que les membres du conseil municipal de la commune de Pampelonne ont réservé le meilleur accueil aux enseignants et aux élèves et leur ont souhaité une très bonne rentrée et une excellente année scolaire.

• **Effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal au 17/11/23 par communes membres:**

- PAMPELONNE 64 élèves
 - MOULARES 16 élèves
 - TREBAN 4 élèves
 - TANUS 26 élèves
 - LACAPELLE PINET 0 élève
 - MONTAURIOL 1 élève
 - CRESPIN 3 élèves
 - HORS COMMUNES 6 élèves
- soit 120 élèves**

• **FOCUS** sur deux moments forts des activités pédagogiques menées par les équipes périscolaires de l'école de Pampelonne dans le cadre du Projet Educatif de Territoire qui ont pour axes principaux: aide aux devoirs, découvertes des métiers de l'artisanat de notre territoire et de l'histoire de notre région à travers les âges.

Projet "Nos reporters à Pampelonne": avec les CM et des intervenants du village à la découverte du patrimoine communal à travers des photos anciennes pour créer du contenu pédagogique sous forme de légende et QR code pour aller plus loin dans une meilleure connaissance de leur environnement, de l'histoire et du caractère important de la préservation du patrimoine.



Projet intergénérationnel avec les résidents des Jardins de Pampelonne pour évoquer les Noël d'antan et réaliser décoration et biscuits avec le CP



VIAUR VIVANT

Randonnée des châtaignes

Depuis une vingtaine d'années, l'avant dernier dimanche d'octobre, l'association Viaur-Vivant organise une randonnée à l'issue de laquelle les marcheurs sont invités à déguster des châtaignes grillées accompagnées de jus de pomme, pressé par les soins des adhérents. Les circuits changent tous les ans au départ de trois endroits différents de la vallée du Viaur : La Roque à Jouqueviel, La Calquière à Mirandol et l'aire de Thuriès à Pampelonne qui était le point de départ pour cette année 2023. Après une pause obligée pendant la pandémie du Covid, le succès de la randonnée est à nouveau au rendez-vous puisque plus d'une centaine de randonneurs ont suivi le guide local, Serge Falgayrac avant de déguster le fruit de « l'arbre à pain », un des emblèmes de la vallée.



Rose "Pampalona"



JUDO/ FUJI-KAI

Envolons nous sur le tatami!



Rejoignez le Club du Fuji-kaï Judo pour vos enfants de 4 à 12 Ans!

Dans le cœur paisible de notre village rural de Pampelonne, dans la Salle des Fêtes Municipale prêtée gracieusement par la Mairie, une opportunité passionnante attend nos jeunes : le Club de Judo pour Enfants, une aventure sportive qui mêle apprentissage, discipline et plaisir.

Si vous cherchez une activité dynamique pour vos enfants âgés de 4 à 12 ans, ne cherchez pas plus loin - le judo est la clé d'une croissance équilibrée et d'une confiance en soi renforcée.

Le judo offre bien plus qu'une simple activité physique. Nos cours spécialement conçus pour les enfants permettent le développement de la coordination, de la force et de la souplesse, tout en cultivant des valeurs telles que le respect, la discipline et la maîtrise de soi.

Les leçons sont présentées de manière ludique, transformant chaque séance en une aventure passionnante. Les enfants apprendront les mouvements de base du judo tout en s'amusant, favorisant ainsi leur engagement et leur enthousiasme.

Le judo enseigne aux enfants à relever des défis, à apprendre de leurs erreurs et à se relever après chaque chute. Ces leçons transcendent le tatami pour influencer positivement la vie quotidienne de nos petits judokas.

Que votre enfant soit novice ou déjà initié, nos cours sont adaptés à tous les niveaux. Chaque enfant progresse à son propre rythme, entouré par Sonia diplômée d'Etat, 3ème DAN qualifiée et bienveillante.

Notre club encourage l'atteinte d'objectifs personnels avec un programme de ceintures qui récompense les progrès individuels. Chaque étape franchie est célébrée, renforçant la motivation et le sentiment de réalisation.

La camaraderie est au cœur de notre club. Des événements communautaires, des compétitions amicales et des démonstrations offrent à nos jeunes judokas l'occasion de briller sur le tatami tout en renforçant les liens au sein de la communauté. Aussi, notre Club propose son tournoi annuel amical le dimanche 4 Février 2024.

Les inscriptions pour notre Club de Judo pour Enfants sont toujours ouvertes. Offrez à votre enfant une expérience unique qui mêle sport, camaraderie et apprentissage essentiel. Rejoignez nous sur le tatami pour une aventure où chaque chute est une chance de grandir et de briller.

Pour plus d'informations et pour inscrire votre enfant, rendez-vous tous les jeudis de 17h15 à 18h15 pour les 4-5 ans et 18h15 à 19h15 pour les 6ans et plus. Ensemble, construisons un futur fort et équilibré pour nos jeunes judokas !



ENTENTE VALLÉE DU VIAUR

Notre école de foot regroupe des enfants de l' A.S Pampelonne et l'U.S. Mirandol-Bournounac, les deux clubs fondateurs, mais également des enfants de tout le ségala, nous sommes aussi en entente avec le Club de Naucelle pour la catégorie U15. Elle regroupe 80 licenciés de 5 ans à 16 ans.

Voici les catégories :

1 EQUIPE U7 :



Entraîneurs : DARANI Benjamin et MARTINS Nicolas

3 EQUIPES U9 :



Entraîneurs : FIAMAZZO Mélanie, MARTY Rémy et nos 2 PAPAS co-entraîneurs FALGAS Cédric et POUCHOUT Vivien

1 EQUIPE U11 :



Entraîneurs : MALFETTES Serge et PLEURDEAU Florian et LIZANO Alain



Rose "Pampalona"



ASSOCIATIONS

1 EQUIPE U13 :



Entraîneurs : COUFFIGNAL Cédric et CAZAS Patrick

1 EQUIPE U15 :



Entraîneurs : LOUPIAS Corentin et DEDUN Lucas

Tout cela encadré par des éducateurs (trice) bénévoles et diplômés ou en cours de formation cette année au moins 3 éducateurs vont partir en formation, merci à eux pour leurs dévouements.

Bureau EVV :

- Présidente : FIAMAZZO Mélanie
- Secrétaire : JAMIL Noémie
- Trésorière : GUY Aurélie
- Vice-trésorière : BOURGEOIS Carole

Cette saison notre école de foot a bénéficié d'un mécénat de la société SPIE CityNetworks qui est venu étoffer notre équipement.

Pour pérenniser la vie de notre entente nous organiserons la vente de calendrier et nous réitérerons notre tournoi U7 U9 et U11 au mois d'avril.

Quelques animations pour cette saison, organisation d'un goûter de Noël, la Madewis Cup, tournoi Cabièces et en réflexion pour d'autres manifestations.

Nous tenons à remercier tous nos sponsors, bénévoles, éducateurs, les municipalités de PAMPELONNE et MIRANDOL.

L'entente souhaite à l'ensemble des Pampelonnais une bonne et heureuse année 2024.

Aux plaisirs de vous voir au bord du terrain pour encourager toute notre jeunesse.



ECHOS DE L'ASP

L'équipe 1 a réalisé une saison 2022/2023 correcte en assurant le maintien en D1. La saison fut plus délicate pour l'équipe réserve qui termine à la dernière place de la poule et retrouve la D3 après une montée surprise en D2 l'année dernière. Quant à l'équipe 3 elle termine à une place honorable en milieu de classement.

L'équipe fanion évoluera en D1 pour la saison 2023/2024, l'équipe réserve évoluera en D3 et l'équipe 3 en D4.

Saison 2023/2024, bureau de l'ASP

Président : Jordan FOUILLADE

Vice-président : François ARCAS

Responsable école de foot :

Mélanie FIAMAZZO

Secrétaire : Anais BOULENC

Vice-secrétaire : Justine LIQUIERE

Trésorière : Jacques FOUILLADE

Vice trésorier : Dorian LOUPIAS



équipe 1

Responsable organisation des repas : Cédric COUFFIGNAL et Jacques FOUILLADE

Responsable randonnée VTT : Pierre COUFFIGNAL, Julien ASSIE et Lucas CABROL

Entraîneurs des équipes séniors :

- Equipe 1 : Claude MACHADO et Francis MOLFETTES
- Equipe 2 : Bastian LACOMBE et Arnaud VANSTRACEELE
- Equipe 3 : Serge MOLFETTES
- Préparateur physique : Vincent LELIEVRE

Concernant la nouvelle saison toujours 3 équipes séniors en lice dans les différents championnats, avec un effectif assez stable depuis plusieurs années puisque nous comptons un peu plus d'une soixantaine de licenciés séniors. A noter le retour de jeunes formés dans notre école de foot quelques années en arrière.



ASSOCIATIONS

Pour la 6eme année, l'ASP a organisé sa traditionnelle Randonnée VTT et Pédestre....

En quelques mots, la Rando c'est 120 kilomètres de chemins empruntés sur deux départements (Tarn, Aveyron) et plus de sept communes différentes. Les randonneurs découvrent des lieux incontournables de notre territoire comme le barrage de Thuriès, les Planques, le Pont de Cirou, le Moulin de Tourène etc.

Cette année encore le soleil était de la partie , ce qui a permis de rassembler plus de 240 vététistes et 95 marcheurs venus des quatre coins de notre région pour arpenter notre belle vallée du Viaur.

Parole d'un participant: "ici ça monte c'est dur et exigeant mais qu'est-ce que c'est beau et les tracés sont magnifiques".

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent, dans la bonne humeur et la convivialité, pour le bon déroulement de cette Rando.

A l'année prochaine bien sûr...

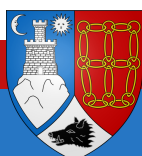


Départ Pampelonnaise

Manifestations de l'ASP :

- 29 Octobre 2023 : randonnée VTT et pédestre
- 11 Novembre 2023 : repas cochon
- 25 Novembre 2023 : passage des calendriers dans le village
- 28 Janvier 2024 : loto à la salle des fêtes de Pampelonne
- 16 Mars 2024 : repas cochon farci
- Juin 2024 : tournoi de foot séniors (date à déterminer)

L'AS PAMPELONNE souhaite de belles fêtes de fin d'année à l'ensemble des Pampelonnais(es) et souhaite une bonne année 2024 à tous et plus particulièrement une bonne santé!



ADMR

Le lundi 4 septembre 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale de notre association ADMR.

Un rapport sur l'activité de l'année 2022 a été exposé à l'ensemble de l'assistance, composée de bénéficiaires, de salariées, d'élus locaux et de bénévoles.

Nous sommes revenus sur les nouveautés mises en place sur le courant de l'année, telles que le service ASSOLIEN, auquel l'association adhère depuis quelques semaines, qui permet une prise de relais des appels, via des salariés de la fédération, au moment de la fermeture du bureau.

A également été évoquée la mise en place de l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt, qui permet aux clients n'ayant pas de prise en charge pour les prestations d'aide à domicile par le Département ou la caisse de retraite, de bénéficier de la déduction immédiate du crédit d'impôt et ainsi de ne plus avoir à avancer la part remboursée par l'Etat.

Nous avons ensuite évoqué les diverses formations proposées aux salariées, dont des formations permettant d'acquérir le titre d'Assistante De Vie aux Familles et ainsi d'accéder au degré supérieur de qualification dans le domaine de l'aide à la personne. Actuellement, deux de nos salariées suivent cette formation.

Pour terminer, M. Laurent Garrigue, adjudant à la brigade de Pampelonne, nous a livré quelques consignes de sécurité, destinées à se prémunir des arnaques et tentatives de cambriolage, dont nous pouvons tous être exposés.

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Caussé, membre du bureau fédéral, M. Malaterre, maire de Pampelonne et conseiller départemental, Mme Bibal-Diogo, conseillère départementale, ainsi que tous les membres de l'assistance, pour leur présence et leur écoute."

Notre loto aura lieu le dimanche 14 janvier à 14h à la salle des fêtes de Pampelonne.



Assemblée générale



CLUB DES AINES RURAUX

En 2023, les membres du bureau n'ont pas changé et le nombre d'adhérents est resté sensiblement le même.

Cette année, le club a réussi à mener à bien toutes ses activités.

ANIMATIONS PROPOSEES PAR GENERATIONS MOUVEMENT:

- Assemblée générale départementale à Cap Découverte
- Journée de l'Amitié à Terssac
- Concours de belote à Lisle-sur-Tarn
- Remue méninges à Sainte Gemme (3 dames admises en finale)
- Le rassemblement des clubs du secteur Nord à la Croix de mille

Lors de toutes ces animations, plusieurs adhérents représentèrent le club de Pampelonne.

SORTIE ORGANISEES PAR LE CLUB :

- Escapade aveyronnaise : visite du moulin de Castel à la Rouquette et, bien sûr, repas stockfish à Asprières, toujours très apprécié.
- Moissac : visite de l'abbaye Saint Pierre, son célèbre cloître aux 76 chapiteaux romans, son superbe tympan sculpté puis tour panoramique de la cité et le magnifique point de vue sur la ville et les vergers à perte de vue.
- Toulouse : matinée dédiée à la culture. Visite du musée de l'Aéropostale. Le récit de l'épopée des pionniers intéressa beaucoup les participants. L'après-midi, plus ludique, se passa au musée des machines, très originales, voire farfelues avec l'immense Minotaure sur lequel grimperent les plus intrépides.



Sortie Toulouse : le Minotaure



ACTIVITES ORGANISEES PAR LE CLUB

- Goûter de printemps animé par les Ségalines
- Soirée théâtre : l'interprétation par les Ségalines de saynètes plus comiques les unes que les autres amusa beaucoup le public
- Repas de Noël animé par Michel Evrard

Une nouveauté cette année : ce repas était organisé conjointement par les clubs de Sainte Gemme et Pampelonne.

POUR INFO :

Les personnes intéressées peuvent se retrouver, un mardi par mois, aux Jardins de Pampelonne, pour jouer à la belote ou à différents jeux de société.

Bonne année et surtout bonne santé à toutes et à tous



soirée théâtre



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PAMPELONNE

L'ASPP a réuni ses adhérents lors de l'assemblée générale annuelle le 28 juillet 2023 avec comme support de la présentation un power point réalisé grâce à l'aide technique d'Olivier Crozet.

L'ASPP continue à œuvrer pour la protection et la sauvegarde du Patrimoine local et garde les mêmes intérêts et prérogatives qui sont maintenant connus de toutes et tous.



Assemblée générale 2023

Membres du bureau réélu en 2023

Présidente : Marie Jo Malaterre
Vice-Président : Jacques Malfettes
Secrétaire : Danielle Rives
Secrétaire adjointe : Cathy Crozet
Trésorier : Jean Luc Massié
Trésorière adjointe : Maïté Gazel

L'ASPP continue d'assurer l'entretien des oustalous et du sentier du roc de Cazor. C'est valorisant de voir que ces chemins sont régulièrement empruntés par beaucoup de randonneurs.

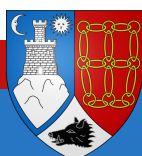
Vous avez été très nombreux à acheter la rose PAMPALONA, emblème de notre village. Sa promotion et sa diffusion se poursuivent cette année encore.

Les souscriptions doivent être déposées au secrétariat de la mairie avant la fin de l'année. Le prix à l'unité est de 14€.

La distribution pour les commandes passées se fera le samedi 6 janvier devant la boulangerie sur la place du foirail.



La rose: PAMPELONA



L'association a également en projet la réalisation d'un livre photo sur le village, les hameaux, les gens qui y vivent et les paysages magnifiques qui les entourent.

C'est Robert Malaval qui est l'initiateur et le concepteur de cet ouvrage avec la participation des membres de l'association.



Photos de Robert Maraval

Un nouveau projet se dessine avec la mise en valeur d'un four à chaux qui appartient à la famille Frayssinet de Flottes. L'association la remercie d'avoir répondu favorablement à notre sollicitation, de valoriser et de sortir de l'oubli, cet édifice unique sur notre territoire.



Danielle Rives et Sylvie Mouysset ont rédigé un texte, joint à cet article, concernant ce bâtiment et son contexte historique et social.

Les autrices projettent l'écriture d'un ouvrage plus approfondi sur l'histoire, la construction et l'exploitation de ces fours dont la plupart d'entre nous n'avons pas connu l'usage.

Le four à chaux de Flottes : une belle découverte archéologique

Situé au bord du sentier reliant le hameau de Flottes à la route des Levades et surplombant le ruisseau du Liaumiès, le four à chaux appartient à la famille Frayssinet depuis plusieurs générations. La construction d'un four à cet endroit est sans nul doute très ancienne et sa datation mérite une recherche archéologique approfondie. En l'attente de celle-ci, nous pouvons d'ores et déjà présenter quelques éléments de contexte historique qui éclairent la présence d'un tel four artisanal dans les bois de Flottes.



ASSOCIATIONS

Les terres acides du Ségala étaient autrefois des espaces dédiés à la culture du seigle et du chanvre, ou au parcours des troupeaux de moutons élevés pour la laine. La diversification des productions à la fin du XVIIIe siècle a nécessité fumures et amendements afin de permettre notamment l'introduction du froment et de la pomme de terre. Parmi les nombreuses hypothèses de travail à élucider, il en est une qui l'est déjà : cette construction perdue dans les bois témoigne, à l'évidence, de l'esprit d'entreprise de ses auteurs.

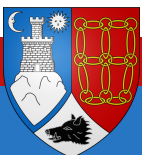
Peut-être Jean Laroque (1640-1709), le plus ancien propriétaire connu de l'espace où a été construit le four, a-t-il été à l'origine de cette implantation que seuls les archéologues sont à même de dater avec précision. Peut-être également, cet édifice original a-t-il été reconstruit plusieurs fois : il est peu probable, en effet, que celui devant lequel les randonneurs font halte aujourd'hui ait connu le règne de Louis XIII, ni même celui de Louis XIV.

Les matériaux et ressources de proximité ont été sollicités pour la construction et l'alimentation du four : bois de chêne et de châtaigner des forêts alentours, eau vive d'une source toute proche. Il a fallu cependant aller un peu plus loin pour se procurer la matière première du chaulage : la pierre calcaire de la Guignerette extraite près de Blaye. Les charrois tirés par les bœufs de labour ne mettaient pas moins de deux jours pour acheminer la précieuse marchandise qui était alors broyée avant cuisson à de très fortes températures (de 900 à 1000 degrés). La chaux vive était ensuite arrosée pour obtenir une chaux éteinte apte à être répandue sur les labours. Ces opérations exigeaient donc un travail long et pénible assumé par les hommes.

En 1902, le viaduc du Viaur et l'arrivée des trains transportant la chaux de Carmaux n'ont pas mis fin à l'activité du four qui a fonctionné encore jusqu'à la Première Guerre Mondiale. La mort de son dernier propriétaire, Hippolyte Rieuneau, tombé au Chemin des Dames le 3 juin 1917, a cependant signé l'arrêt de cette entreprise séculaire. La pénurie de main d'œuvre masculine a sans nul doute provoqué son abandon, même si un certain nombre de fours étaient encore actifs en France jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Plus probablement, l'acheminement rapide de la chaux des grands fours industriels ainsi que l'usage des engrais (potasse et scories) ont-ils peu à peu remplacé cette pratique.

La présence d'un four à chaux artisanal dans la commune de Pampelonne représente un témoignage archéologique et historique important, patrimoine qui met particulièrement en valeur la volonté collective de progrès de ses créateurs. L'Association de Sauvegarde du Patrimoine Pampelonnais aura donc à cœur de faire revivre l'histoire de cet édifice et de vous faire part des résultats à venir, en collaboration étroite avec les chercheurs spécialistes des fours à chaux, archéologues et historiens. En attendant leur visite, un grand merci à la famille Frayssinet de nous avoir fait partager cette belle découverte.

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Pampelonne



Comité des fêtes

Le mois d'Octobre a rimé avec assemblée générale pour le comité des fêtes de Pampelonne.

Le nouveau bureau est désormais composé de Valérie Tranier (présidente), Isaure Teilhol (secrétaire) et Chantal Pauzié (trésorière). Des remerciements particulier sont adressés à Mylene Estival, qui pendant deux ans a fait partie du bureau et dont l'investissement a contribué à la réussite des festivités, ainsi qu'à notre mamie Thérèse nationale. Après de nombreuses années d'investissement sans faille auprès du comité, et notamment ces deux dernières années où elle a transmis tout son savoir au nouveau bureau, elle a décidé qu'il était temps pour elle de passer le flambeau aux plus jeunes. Bien sûr, on espère encore la croiser dans les cuisines pour vérifier que tout se passe bien !

Le bureau du comité remercie également la municipalité, les sponsors, l'ensemble des bénévoles et toutes les personnes ayant participé à la réussite de ses événements en 2023. Malgré une météo capricieuse, les bénévoles ont su rester soudés pour que tout se déroule au mieux.



2024 va commencer sur les chapeaux de roues avec une nouvelle soirée d'hiver le 24 Février. Au programme : repas soupe au fromage suivi d'une soirée dansante avec DJ Sebastien B (Podium Équinoxe).

En juillet, vous retrouverez les repas soupe au fromage des mercredis (10, 17 et 24/07), puis la fête de Pampelonne du 2 au 4 août.

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, les portes du comité vous sont ouvertes. Les bénévoles sont toujours ravis d'accueillir de nouvelles recrues !



ASSOCIATION CENTRE DE DANSE ARABESQUE

Fleur Gross possède une formation en Danse Classique, Néo-Classique et Jazz et a également étudié les Danses Contemporaines et Modern Jazz, la Danse Espagnole, la Danse de Caractère Russe...

Elle a fait ses études, entre autres, à l'Opéra de Toulon, au Centre d'Études Supérieures en Danse Gianin Loringett à Nice et au Conservatoire National de Danse de Toulon où elle a obtenu son Diplôme de Fin d'Études de Conservatoire.

Puis, elle a travaillé dans des compagnies de danse et dans des Opéras au Théâtre du Capitole à Toulouse.

Après ce parcours, elle a décidé de transmettre sa passion et son amour de la danse en enseignant et a obtenu son Diplôme d'État de Professeur de Danse Classique.

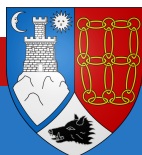
Elle a donné des cours de danse dans la région. Depuis 5 ans, elle exerce à Pampelonne et transmet les Danses Classique et Jazz en intégrant différents styles comme de la Danse Espagnole..., ainsi que des cours de Barre au Sol-Stretching et de Gym Douce et également de Motricité (trampoline, ballons, cerceaux, poutres...).

Les cours pour les Enfants (filles et garçons), Adultes et Seniors se déroulent le Mercredi à la salle des fêtes.

Nous essaierons d'organiser un Gala si la conjoncture le permet. Les élèves et leur professeur présenteront les différentes danses étudiées tout au long de l'année : la Danse Classique, Jazz, Espagnole mais aussi, Néo-Classique, Contemporaine, Charleston, Russe, Latine, Africaine, Indienne...

Parlez de nos cours, de nouveaux élèves sont les bienvenus, même en cours d'année. Nous vous attendons pour une belle année de danse riche en aventures et en partage et prenez bien soin de vous.

Contact : 06.83.00.05.66.



Marche nordique ségala

Non, non la marche Nordique, ce n'est pas du ski de fond et pas besoin de neige !

C'est aussi autre chose que la randonnée pédestre avec des bâtons. Elle mobilise toutes les parties du corps et 90% des muscles, entraînant une augmentation significative de la dépense énergétique. Son côté dynamique, allié à son caractère non traumatisant la possibilité d'adapter l'intensité, en font une activité physique accessible au plus grand nombre. Le principe de la marche nordique est très simple : Il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche, et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons spécifiques qui permettent d'aller plus vite et plus loin.

Toute la partie supérieure du corps entre en action et pas seulement les membres inférieurs.

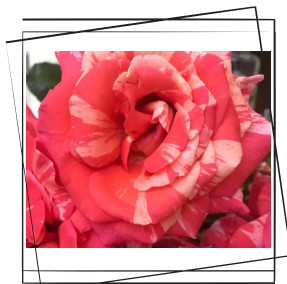


En marche nordique, la dépense d'énergie est de fait accrue, le corps fournit plus d'efforts qu'en marche traditionnelle, le rythme est plus rapide et en même temps l'on se sent moins fatigué à la fin.

La technicité est relativement simple, le plaisir de la pratique de la marche nordique est présent dès le début, sans phase d'apprentissage fastidieuse.

Cette discipline ludique de pleine nature favorise les échanges entre les marcheurs...même la langue peut travailler !

L'association Marche Nordique SEGALA et toute son équipe forte de dix animateurs diplômés vous entraîne deux fois par semaine pour une paire d'heure sur tous les chemins de notre magnifique territoire intercommunal, avec un parcours différent à chaque sortie.



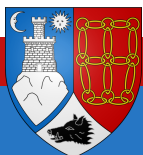
Rose "Pampalona"



Diverses animations ponctuent l'année :

- Participation à Octobre Rose (avec les communes de Carmaux, St Benoit et Blaye)
- Vigneronne avec le Club ami d'ALBI (ce dernier automne, au domaine viticole d'Escausse à Ste CROIX : une journée formidable, beau tracé, repas partagé festif et un accueil exceptionnel de la famille BALARAN).
- Rencontres avec d'autres clubs, Randos thématiques : Carnavalesque/ Gaillaquoise/ Journée de la FFRando/ Châtaignes/, etc...
- Sorties hors les murs (en Aveyron ! et autre), escapade sur un WE, et des surprises de-ci de-là. Le Leitmotiv : activité physique partagée, diversité paysages, plaisir et convivialité.

Contact mail : mnsegalagmail.com ou 06 74 72 15 77 (Didier) ou 06 76 41 92 47 (Jacques)



UCAAP (Union des Commerçants, Artisans, Agriculteurs de Pampelonne)

L'année 2023 n'a pas débuté sous les meilleurs auspices du fait de l'annulation du repas canard par manque de marchandise lié aux conséquences de la grippe aviaire. Il est bon de rappeler que ces repas sont essentiels dans la mesure où les bénéfices subviennent au budget nécessaire pour financer notre foire de printemps.

Donc le premier événement de cette année fût notre 38ème foire de printemps qui a tenu toutes ses promesses avec plus de 150 exposants (vide-greniers et professionnels), des animations pour enfants et adultes (exposition de chiens courants, démonstration du travail d'un chien de troupeau de brebis etc...) et plusieurs points de restauration sur place. Les saveurs pampelonnaises ont assuré le petit déjeuner aux tripoux tandis que les bénévoles de l'UCAAP ont préparé le repas de midi « aligot-saucisse » animé par un spectacle de danseuses cabaret « Et bien, dansez maintenant » suivi du groupe folklorique « Lous Clavelous » qui s'était replié à la salle des sports du fait de l'arrivée du mauvais temps qui a gâché un peu la fin de la foire. On espère un tel succès pour la foire de 2024 qui se déroulera le 28 avril pour fêter les 40 ans de l'UCAAP. Pour célébrer cet anniversaire, l'UCAAP a choisi d'organiser le samedi 22 juin un repas concert, les détails vous seront donnés ultérieurement.



Foire de printemps



vide greniers



ASSOCIATIONS

Enfin, nous avons renoué avec notre repas canard traditionnel le dimanche 26 novembre à midi animé par « les Baladins du Ségala » : le repas dansant servi à midi permet à une partie de nos aînés qui sont dans l'incapacité de sortir tard le soir avec parfois le mauvais temps de savourer pleinement ce moment de convivialité.

Encore une fois, l'ensemble de ces manifestations ne pourrait avoir lieu sans l'engagement de nos bénévoles. Heureusement, on a la chance d'accueillir au sein de l'association des nouveaux pampelonnais jeunes ou retraités. C'est de cette manière qu'on peut assurer la relève et le maintien de la tradition.

Pour le bon déroulement de ces manifestations on remercie également la municipalité pour son aide technique et matérielle notamment pour la foire (fourniture et montage des chapiteaux etc...).



Préparation repas canard



Sur le plan administratif, l'assemblée générale du mois de septembre a voté le bureau suivant :

PRESIDENT : SZATNY David, Docteur en Pharmacie

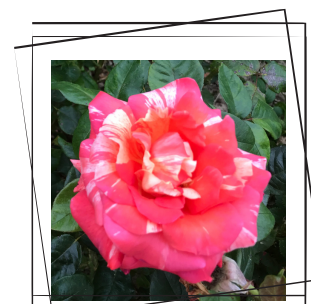
VICE-PRESIDENT: GRIMAL Frédéric, Agriculteur

SECRETAIRE : TRANIER Valérie, Commerçante

VICE-SECRETAIRE : TEILHOL Isaure, Ostéopathe animalier

TRESORIERE: LACROUX Céline, Assistante sociale

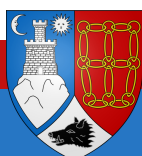
VICE-TRESORIER : TEILHOL Christian, Agent territorial



Rose "Pampalona"

En attendant de se revoir dès le premier dimanche de février pour le repas canard, tous les bénévoles de l'UCAAP vous souhaitent une très bonne année 2024.

LE PRESIDENT, DAVID SZATNY



Si la médiathèque cantonale de Pampelonne compte deux agents, elle s'enrichit d'une précieuse équipe de bénévoles sans qui nombre de projets ne pourraient se concrétiser ! Ils sont sept à jongler avec leur emploi du temps pour contribuer au dynamisme de l'établissement.

Claude Faugères, Martine Laville, Jean Tobin, Cathy et Olivier Crozet assurent les ouvertures du samedi et celles prévues lors des congés et formations des agents. Certains ont participé activement à l'inventaire des collections l'an passé.

Peter Vanhoutteghem consacre un samedi matin chaque mois pour animer un groupe de discussion en anglais. Il est à l'initiative de la création d'un fonds de livres en anglais disponibles au prêt à la médiathèque.

Annie Gaugenot a assuré cette année dix séances de lectures aux tout-petits. C'est Inghe Van Den Borre qui reprend en novembre ce créneau mensuel pour les enfants de quatre à six ans.

Prochainement, deux nouvelles personnes vont rejoindre l'équipe et l'une d'elle a déjà entamé la petite formation nécessaire pour être serein et efficace dans ce rôle.

Pour être bénévole en médiathèque, il faut plein de qualités. En retour, les bibliothécaires font tout pour chouchouter ces collègues aux mains d'or ! Aucune obligation d'engagement, chacun donne le temps qu'il peut, quand il en a envie.

Nul besoin d'habiter sur la commune pour en être : nos bénévoles viennent également d'Almayrac, de Mirandol ou de Saint Just sur Viaur, et ce sont tous des super-héros . Le Conseil Départemental a même consacré une journée en leur honneur en juin dernier!



Journée bénévoles



Rose "Pampalona"



Nouvelles actions culturelles à la médiathèque :

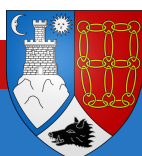
Grands yeux petites oreilles : séances mensuelles de lectures d'albums pour les 4-6 ans, animées par Inghe Van Den Borre

Conversation anglaise : discussions en petit groupe pour améliorer son anglais autour de sujets d'actualités, de paroles de chansons etc... animées par Peter Vanhoutteghem

Eveil à la musique : ateliers de découvertes de la musique par des chansons d'ici et d'ailleurs, exploration d'instruments et d'objets sonores, jeux corporels, pour les enfants de 0 à 8 ans, animés par Chloé Saitta

A petits petons : ateliers d'éveil culturel pour les tout-petits (0-3 ans), découvertes de livres, de comptines, en partenariat avec La CaSa

Et toujours... les conférences d'histoire de l'art contemporain avec Stefania Meazza, les Ciné focus avec Alice Vincens, les rdv de Cinéma en balade, les « Sésame ouvre-toi », les expos... autant d'évènements offerts par des bénévoles, des collectivités (SIVOM de Pampelonne, Mairie de Pampelonne, Département du Tarn), des partenaires (La CaSa, l'association des amis de la médiathèque) qui nous permettent de vous les proposer gratuitement !





Projet NAP les petits reporters



Projet NAP les petits reporters



concert sur le foirail



Fête du livre



concert Prunet



concert Boyals





concert lunaguet



Château du Thuriès



Pampelonne sous la neige



Teillet sous la neige



Rose "Pampalona"



Soutien au spectacle vivant

